"Mettre de côté les oeuvres de presse c'est ne rien comprendre au caractère de son temps."
—PIE X

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

"C'est un devoir des catholiques de soutenir la bonne presse."
—LEON XIII

Vol. XII — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI, le 13 MARS, 1940 — No 28

A la veille du scrutin

Devoir de voter et de bien voter — La personnalité des candidats. — Le bien du pays avant l'intérêt du parti.

VOTEZ SELON VOTRE CONSCIENCE, MAIS VOTEZ!

A peine quelques jours nous séparent des élections provinciale et fédérale. Ce jour de la votation est l'un des plus importants dans la vie du citoyen, car alors il intervient directement dans les affaires de sa province et de son pays. Ce jour-là, l'électeur est roi et maître, et il dicte ses volontés. Mais son règne est de courte durée. Une fois passé le jour de l'élection, et pendant quatre ou cinq ans, il n'aura plus un mot à dire; ce sont ses mandataires qui parleront et agiront à sa place.

L'électeur a donc le devoir de voter, et de **bien voter**. Et cela pour plus d'une raison.

* * *

Il doit, en effet, par son vote contrebalancer l'influence des éléments malsains qui infectent notre population. Il est malheureux de constater que, bien souvent, nos excellents citoyens s'abstiennent sans motif de se servir de leur droit de vote. Surtout dans un milieu cosmopolite comme le nôtre, ce n'est pas comprendre son devoir. On s'expose à obtenir, le soir de l'élection, des résultats déplorables; ça ne nous servira à rien, alors, de nous mordre les pouces. Pourquoi laisser à d'autres, peut-être imbus de préjugés, d'erreurs et d'idées malsaines, le soin de choisir ceux qui gouverneront? Il appartient à chaque citoyen de faire sa part. Votez selon votre conscience, mais de grâce, **votez!**

L'électeur doit aussi se rappeler que son devoir est de favoriser les meilleurs candidats. Nous entendons ici par "meilleurs candidats" ceux dont la **valeur morale** est au-dessus de tout soupçon, et dont la **compétence** est une garantie.

Inutile de se le cacher, parmi la multitude de candidats actuellement en présence dans l'arène provinciale et fédérale, il y en a dont les idées sont dangereuses. Il appartient au citoyen honnête de les combattre par son vote le jour de l'élection. C'est un devoir strict et il n'a pas le droit de s'y soustraire.

* * *

Il en est de même des programmes et des partis. Le droit de vote est accordé, non pour le simple plaisir de voir arriver tel ou tel parti au pouvoir, mais afin de placer à la tête de la province ou du pays le gouvernement qui pourra le mieux diriger les affaires publiques. On doit se conduire envers les gouvernements politiques comme dans les entreprises privées. Par exemple si un propriétaire de magasin a besoin d'un gérant, il va choisir une personne consciencieuse, honnête, économe, qui saura le mieux diriger son entreprise; de temps à autre il lui demandera compte de son administration. Pourquoi en serait-il autrement des fonds publics? Le contribuable a intérêt à ce que, dans la gestion des affaires politiques, le gouvernement agisse en excellent administrateur. L'Etat, il est bon de se le rappeler, n'est pas le propriétaire, mais seulement l'administrateur des biens publics. Il doit, non seulement préserver les fonds publics, mais sauvegarder aussi la liberté et les autres droits et privilèges des contribuables.

L'électeur devra se rappeler de toutes ces données en allant voter les 21 et 26 mars prochain.

P.-E. BRETON, O.M.I.

BILLET DU NOUVELLISTE

JE VOUDRAIS ME MARIER

Je voudrais me marier. Ce n'est pas de moi que je vous parle. Je n'irai pas jusqu'à prétendre que cela ne s'accorde pas avec mes principes. Un jour ou l'autre je devrai faire ce pas fatal, mais il n'en est pas encore question pour le moment.

C'est d'un autre qu'il s'agit. Je n'ai pas l'avantage de le connaître. Dans une lettre qu'il a signée "un ami" il m'a demandé de prendre la cause des jeunes qui voudraient se marier et qui ne peuvent le faire, parce qu'ils n'en ont pas les moyens.

C'est un soir qu'il veillait avec Blondine que l'envie lui prit de se marier. C'était un désir fou, un désir incontrôlable. Je cite un bout de sa lettre et vous comprendrez mieux sa situation, ce qui vous permettra d'avoir de la sympathie pour les jeunes qui veulent se marier, mais ne peuvent le faire.

"Ecoute Blondine, écrit-il, il y a bientôt deux grosses années que l'on se fréquente. Peut-être que si ça marche comme je veux on pourra se marier en 1941. (Dans le fond j'espérais une augmentation). Je pense que l'on serait heureux tous les deux car on s'aime bien; aucun brouillard depuis les débuts de notre connaissance. Oui c'est certain, il n'y a que trois choses qui puissent nous en empêcher: la guerre, la mort ou la maladie de l'un de nous deux.

"Ce soir-là, mon cher ami, tout marchait sur des roulettes. Déjà j'avais deux cents piastres d'économisées sur ce que j'avais pas encore gagné. Moi et Blondine on avait déjà un set de chambre à coucher, un poêle, enfin tout, car je n'avais qu'à me marier. Je restais avec mes parents. Elle, et bien, elle avait son trousseau qui n'était guère avancé.

"Le matin, tu me feras mon petit déjeuner et puis tu viendras me le porter, lui dis-je. Le midi, je t'embrasserai avant de partir; le soir, on s'assoiera près du radio, etc.

C'était un beau rêve, trop beau pour être vrai. Et je comprends la déception de mon ami lorsqu'il revint à la réalité pour comprendre que jamais il ne serait capable de se marier en 1941.

Je le plains de tout mon coeur et comme lui je regrette que les conditions que l'on fait à nos jeunes les empêchent trop souvent de vivre plus tôt l'instant béni qui les trouvera réunis aux pieds de l'autel qui est toute leur vie.

Mais je n'y puis rien et il est comme tant d'autres la victime de son siècle. Il fut un temps où pour se marier il suffisait de s'aimer. Aujourd'hui, cela n'est plus. L'on s'est tellement compliqué la vie avec toutes les inventions et tous les progrès modernes, qu'on commence lorsqu'on veut se marier, par se procurer l'accessoir avant le principal, qui est la femme.

NARCISSE

Anniversaire



Sa Saintet- le Pape Pie XII qui célébrait le 2 mars le premier anniversaire de son élection au Suprême Pontificat et le 12 mars celui de son couronnement.

ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT DE PIE XII

CITE DU VATICAN. — Sa Sainteté le Pape Pie XII a de nouveau prié pour la restauration de la paix. Il a célébré une messe pontificale dans la basilique de Saint-Pierre, spécialement aux intentions des citoyens de la ville de Rome, où il est né il y a 64 ans.

Le pontife a prié Jésus-Christ afin que les nations chrétiennes en viennent à s'entendre pour le plus grand bien de tout l'univers. Il a demadé que les nations chrétiennes unissent leurs prières pour la restauration de la tranquilité et de la paix chez les peuples de la terre.

"Lorsque les empires du monde tremblent et s'entre-choquent, de dire Sa Sainteté, lorsque la terre tremble par les détonations des canons, lorsque la mer engloutit des hommes et des richesses, lorsque des tempêtes aérienes, plus terribles que celles de la nature accablent des peuples, il ne nous reste plus qu'à tourner nos yeux vers le roi de nos tabernacles."

Sa Sainteté célébrait et son anniversaire de naissance et celui de son accession au trône de saint Pierre, il y a un an.

Sa Sainteté s'est adressée aux fidèles en italien d'une voix claire et puissante, durant vinqt-cinq minutes. La radio a transmis son allocution.

LONDRES. — On affirme de source autorisée qu'il n'y a pas le moindre fondement de vérité dans les rapports émanant de l'Italie à l'effet que la Grande-Bretagne aurait demandé à la Turquie l'autorisation d'envoyer des navires de guerre dans la mer Noire par les Dardanelles.

LES ELECTIONS ET LA C.C.F.

Que faut-il penser de ce parti et de son programme? Dans une conférence qu'il prononçait en décembre 1938 devant les membres du **Junior Board of Trade"** de Montréal S. E. le cardinal Villeneuve a condamné les doctrines de la C.C.F.: "La C.C.F., a-t-il dit, comme l'a justement signalé dans une lettre pastorale remarquable S. Exc. Mgr Georges Gauthier, est en somme la même chose que le communisme et ne saurait pour cette raison convenir aux Canadiens. Il y a peut-être une différence entre la C.C.F. et le communisme. La C.C.F. entend s'emparer du pouvoir par des moyens légaux sans recourir à la violence, si le communisme ne craint pas la violence pour arriver au même but. Mais la C.C.F. comme le communisme, se moque de la propriété privée tant individuelle que sociale, et, parce qu'elle porte atteinte à l'initiative privée, cette doctrine politico-sociale ne saurait recevoir la reconnaissance de l'Eglise.

Dans la lettre pastorale à laquelle S. E. le cardinal Villeneuve fait allusion, S. Exc. Mgr Gauthier a démontré, par d'abondantes preuves que la C.C.F. tombe dans les trois erreurs qui caractérisent le socialisme condamné par l'Eglise: la suppression ou l'amoindrissement excessif de la propriété privée, la lutte des classes, et une conception matérialiste de l'ordre social. Mgr Gauthier terminait ainsi sa lettre pastorale: "J'ai essayé d'analyser, à la lumière des principes chrétiens et des enseignements pontificaux, le programme de rénovation sociale qui sollicite vos suffrages. Je n'ai rien à changer aux réserves que j'ai déjà formulées. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il nous offre incontestablement une forme de socialisme qui ne mérite pas l'adhésion des catholiques; il faudrait que la C.C.F... reconnaisse entièrement le droit naturel de propriété privée, abandonne ce qui provoque la lutte des classes et tout recours à la violence, adopte franchement une conception chrétienne de l'ordre social, pour que les catholiques puissent modifier leur opinion à ce sujet."

Nous ne sachons pas que la C.C.F. ait jamais modifié son programme de façon à le rendre acceptable aux catholiques. Ce programme demeure donc opposé à la dectrine catholique. Par conséquent, un catholique doit s'abstenir d'y adhérer et de s'inscrire dans ses rangs.

Les catholiques qui pensent autrement ne parlent qu'en leur nom et n'engagent que leur propre responsabilité. Au lieu de pactiser avec l'erreur, ils feraient mieux de se rappeler que Pie XI demandait aux catholiques de s'attacher avant tout "à faire voir aux socialistes que leurs réclamations, dans ce qu'elles ont de juste, trouvent un appui bien plus fort dans les principes de la foi chrétienne et une force de réalisation bien plus efficace dans la charité chrétienne," et que nos évêques ont fait remarquer que "trop de catholiques méconnaissent la puissance sociale des vertus chrétiennes."

La ligne de conduite des catholiques est donc clairement tracée.

Charles GAUTIER.

(Le Droit)

DEVOIRS DES GOUVERNANTS DANS LA SOCIETE MODERNE

Présentement nous n'avons à nous occuper que des devoirs qui incombent à l'Etat pour procurer la prospérité et la paix de la société qu'il a mission de diriger.

1) Dans ce but, le premier devoir de l'Etat est de protéger les droits de tous ceux qui dépendent de lui. Le droit d'abord, pour chacun, d'opérer sans obstacle et sans entrave son salut, puis, au point de vue temporel, tous les droits légitimes mais spécialement celui qu'a tout citoyen de posséder une certaine somme de bien-être nécessaire à sa vie et à celle des siens.

2) C'est par la législation que l'Etat gouverne. Avec saint Thomas rappelons donc que les lois doivent être faites en vue du bien commun et qu'elles doivent être appliqués avec impartialité.

Des lois, en effet, qui favorisent certains individus au détriment de la société, des lois qui restent lettre morte ou pour lesquelles l'Etat donne trop facilement des exemptions, ne servent vraiment qu'à engendrer le mépris de toute loi et de toute autorité.

3) Et pour que les lois soient observées l'Etat doit voir à punir, et sévèrement, ceux qui les enfreignent. Dans nos sociétés modernes, en effet, trop nombreux sont les citoyens sur qui la dictée de la conscience n'a plus d'emprise. Aveuglés par l'égoïsme, ces hommes considèrent les lois comme des entraves à leur liberté et ne leur obéissent que sous l'empire de la crainte. A cause d'eux, par conséquent, la sanction des lois doit être suffisante et efficace; nul ne devrait pouvoir y échapper pour quelque considération que ce soit.

4) Enfin, puisqu'il dispose des honneurs, des emplois et des fardeaux que comporte nécessairement la vie en société, l'Etat a le devoir de les répartir selon les exigences de la justice distributive. L'Etat, en effet, **n'est pas le propriétaire des biens de la société, il n'en est que le dispensateur.** A ce titre il ne peut en disposer selon son bon plaisir. Pour ce qui est des honneurs et des emplois, le mérite, la compétence, le besoin des individus et des groupes doivent toujours être la norme suivant laquelle l'Etat les distribue. Malheureusement, disait encore Son Eminence le Cardinal Villeneuve, l'année dernière, l'esprit de parti, pour l'appeler par son nom, semble constituer chez tous les peuples, le seul titre aux faveurs du pouvoir. Cela s'est appelé, dans les temps passés, de l'iniquité. Sans doute, ajoutait-il, on ne saurait l'oublier, il existe de nombreux motifs légitimes de distinction entre les hommes, et les autortés doivent en tenir compte. Mais le népotisme, l'intrigue, la conspiration, la participation aux profits, le patronage tel qu'il se pratique sont des procédés malhonnêtes que la conscience réprouve.

Quant aux fardeaux, l'Etat doit aussi voir à les imposer équitablement aux différentes classes de la société, c'est-à-dire, dans la mesure où les citoyens sont capables de les assumer. Et surtout, selon le mot de Pie XI et de Léon XIII, l'Etat doit prendre garde d'épuiser la propriété privée par un excès de charges et d'impôts. Pour éviter ces maux, l'Etat est tenu à la plus stricte économie. A ce sujet, l'on dit souvent qu'il est impossible de prévenir tout gaspillage dans l'administration financière d'une société; peut-être! mais il n'en reste pas moins vrai que ce gaspillage est un vol et qu'il est du devoir de l'Etat de le restreindre le plus possible, tout au moins de n'y pas participer lui-même.

C.-A. GARANT, ptre

LA VIE FRANÇAISE AUX E.-UNIS

Commentaires de l'abbé Normandeau, curé de Joussard

Je trouve parmi mes notes une conférence de M. Félix Desrochers, bibliothécaire au Parlement d'Ottawa, conférence qu'il donna en décembre dernier sous l'égide de "l'Alliance Française de New-Bedford, Mass.

Je résume à grands traits soulignant les points principaux.

Le langage, héritage ancestral

"Le groupe ethnique que vous représentez sous l'égide du drapeau étoilé peut se définir ainsi "américain par l'habitat, canadien par le sang, français par l'esprit". Ces trois caractéristiques n'ont rien d'incompatible; elles ne se nuisent pas, pas plus qu'elles ne vous nuisent. Au contraire, elles se juxtaposent, se coordonnent pour ensuite se compénétrer, se mêler et se fondre en un tout homogène. Véritable trinité une, indivisible, d'où émerge votre personalité franco-américaine

Que vous le vouliez ou non, votre vie est liée à ces trois éléments qui font de votre espèce un peuple distinct dont l'existence doit s'affirmer par la volonté de tenir au milieu de tous les groupes divers qui composent l'ensemble de votre immense République.

Or, cette volonté de durer se réalise par la culture nationale qui provient d'une ferme détermination de "développer l'héritage ancestral et tout ce qui s'y rattache par le moyen d'un langage particulier." Ce langage particulier pour vous, n'est autre que le français.

Le français

Autrefois, come vous l'avez affirmé au Congrès de Québec, vous parliez français par ignorance de l'anglais, du moins pour un très grand nombre; aujourd'hui, vous parlez français par préférence à l'anglais.

Or, la préférence suppose un choix basé sur de sérieux motifs. Ces motifs, nous les puiserons dans la valeur que représente la langue française pour tout citoyen du monde, pour les citoyens des Etats-Unis en général et pour les Franco-Américains en particulier.

La Primauté du français

Elle est établie par des faits connus et reconus de tous et partout.

Les Américains et le français

Le conférencier démontre chiffres en mains, qu'il y a actuellement aux Etats-Unis plus de 700 collèges qui enseignent le français, "cette délectable parlure." En résumé, à l'heure actuelle, 900,000 jeunes Américains apprennent le français et dans les "high schools" et dans les collèges, soit 1/37 de la gent étudiante américaine. C'est peu, me direz-vous Au contraire, c'est beaucoup quand, au Canada, pays officiellement bilin, on compte sur les doigts de la main, (et il en reste) les hommes publics d'origine anglaise capables de s'exprimer en une langue qui, d'après notre Constitution, a des droits égaux à ceux de l'anglais dans tous les domaines de l'administration fédérale. C'est beaucoup, si l'on considère que ces études coûtent à Messieurs les Américains la jolie somme de $73,000.00

Quelle leçon pour ces "prédicants du fair-play britannique" qui, chez nous voudraient limiter l'usage du français à la "Réserve québécoise.

Et encore, quel dédain réservent à cette dernière, des "petits grands hommes" enrichis par les spoliations de leurs ancêtres, oubliant dans leur ignorance égale à leur suffisance, que les habitants de cette "Réserve québécoise" ont, en deux occasions, conservé le Canada à la Couronne Britannique. Leurs Majestés, le Roi et la Reine du Canda, de l'Angleterre viennent heureusement de servir une fière leçon de droit et de courtoisie à tous nos fanatiques et à tous nos snobs en parlant de façon impeccable et délicieuse la langue de ceux qui leur avaient gardé ce beau territoire.

Comme conclusion pratique de ce que plus haut, le conférencier dit qu'il faut de toute nécessité "se cultiver pour pouvoir conserver ce précieux trésor de la langue et de la foi."

Dans un prochain article, nous verrons avec le conférencier ce que veut dire "se cultiver", ensuite un paragraphe sur Langue et Foi... et finalement à tous points de vue, spirituel, matériel, national.

J.-A. Normandeau, ptre.

ECHOS DE LA VIE CATHOLIQUE AU CANADA

CITE DU VATICAN—Sous le titre "La vie catholique au Canada," l'Osservatore Romano consacre une longue correspondace aux manifestations religieuses qui se déroulèrent récemment dans ce pays et notamment la triple consécration épiscopale de Mgr Douville, évêque-auxiliaire de Saint-Hyacinthe, de Mgr Vachon, coadjuteur de l'archevêque d'Ottawa, et de Mgr Belleau, premier vicaire apostolique de la Baie James. L'organe du Saint-Siège fait une description détaillée de ces cérémonies et relève en particulier le bel exemple de vigueur morale que donne Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa, en voulant présider une d'entre elles, en dépit de la grave maladie dont il souffre et relate les péripéties qui marquèrent la consécration de Mgr Vachon.

L'Osservatore Romano se plait, d'autre part, à reproduire en partie les déclarations faites à l'occasion de ces fêtes par le premier ministre de la province de Québec, M. Godbout, et par le ministre de la Justice Lapointe, sur l'action bienfaisante de la religion dans la vie des peuples et surtout sur l'influence du Saint-Siège à l'heure actuelle.

Le journal décrit aussi la réception donnée par le délégué apostolique lors du passage à Ottawa du cardinal Villeneuve et fait part de sa satisfaction de ce que les autorités civiles et ecclésiastiques se rencontrèrent à cette occasion dans une entreprise de cordialité et de sympathie réciproques qui, laisse-t-il entendre, fait bien augurer du favorable développement de la vie religieuse et civique au Canada.

NOUVELLES DE GUERRE

Lundi, le 4 mars

L'envoyé diplomatique de Roosevelt a rencontré à Berlin, Hitler, Ribbentrop et Goering. S'il ne savait déjà, il a appris de leur bouche que l'Allemagne est décidée de poursuivre la guerre tant qu'elle n'aura pas la certitude de pouvoir garder les pays qu'elle a conquis ou qu'elle s'est annexés depuis 1934.

* * *

Viipuri tient bon malgré les efforts réitérés de l'armée russe.

* * *

L'Allemagne armes ses frontières suisses.

Berlin s'excuse d'une façon ridicule pour avoir fait feu sur trois avions belges, volant au-dessus de la Belgique.

* * *

Rome proteste vigoureusement contre l'embargo mis par Londres sur le charbon allemand à destination de l'Italie.

* * *

En France, l'on croit assez généralement que l'Allemagne essaiera sous peu de contourner la ligne Maginot, en envahissant les trois pays neutres: Belgique, Hollande et le Luxembourg.

Mardi, le 5 mars

Malgré les vives réclamations de Rome, deux navires italiens chargés de charbon allemand à Rotterdam, en route pour un port d'Italie, ont été happés au passage par des navires de guerre anglais. Ils seront détenus jusqu'à ce que l'imbroglio italo-anglais se dénoue.

* * *

Bien que Londres soit assez réticent, l'on apprend quelques démissions retentissantes dans certains ministères, spécialement dans celui des approvisionnements de guerre. Ces faits se sont produits après que la police aglaise ait eu terminé une vaste enquête.

* * *

L'Angleterre a démobilisé 60,000 hommes pour leur permettre d'aller renforcir la main d'oeuvre dans les usines de guerre.

* * *

A son arrivée à New-York un représentant de l'Information officielle à Paris a déclaré que les Alliés n'auront certainement pas besoin d'hommes d'ici un bon bout de temps

* * *

La capitale de la Finlande admet que Viipuri devrat être abandonnée, à moins d'un revirement subit et imprévu.

* * *

Londres vient de lancer un nouvel emprunt de guerre de $1,350,000,000.

Mercredi, le 6 mars

Les Juifs de Palestine organisent des manifestations très violentes pour protester contre des règlementations récentes de la part de l'Angleterre qui cherche à protéger les Arabes.

* * *

Le nombre de navires italiens chargés de charbon allemand et arrêté par des navires anglais est maintenant rendu à neuf.

* * *

Devant les mouvements des troupes allemandes à ses frontières, la Suisse augmente le nombre de ses mobilisés afin d'assurer l'intégrité et la neutralité de son territoire.

Jeudi, le 7 mars

Le superpaquebot anglais "Queen Elizabeth" a réussi à traverser l'océan sans aucun incident, pour venir se mettre à l'abri dans le port de New-York, où se sont déjà réfugiés pour le temps de la guerre le "Queen Mary", le "Normandie" et l'"Ile de France." Ce départ a également l'avantage de libérer les chantiers maritimes de Clyde.

* * *

A Bukarest, le roi Carol vient de prévenir ses sujets qu'ils auront à consentir de nouveaux sacrifices pour tenir sur pied de guerre les quelque 1,600 mille soldats déjà mobilisés "pour défendre l'intégrité et l'indépendance de la patrie", a dit le

(suite à la page 8)

Candidat



M. Lionel Tellier, avocat de Legal, candidat indépendant aux élections provinciales, pour la division de St-Albert. M. Tellier est né à Morinville et est âgé de 34 ans. C'est un ancien élève du Collège des Jésuites.

NOUVELLE DE LA DERNIERE HEURE

Le monde vient d'apprendre qu'un traité de paix a mis fin, à 2 heures mercredi matin, à la guerre entre la Russie et la Finlande. La Finlande, après plusieurs mois d'une héroïque résistance, s'est vu forcée de concéder un vaste territoire dans l'isthme de Carélie et dans la région de Petsamo. Deux ministres finlandais ont démissionné.

Un chomeur à Saint Antoine

Puisque l'bon Dieu, grand St-Antoine
Vous a mis l'patron des chômeurs,
J'viens aussi vous conter ma peine
Et vous fair' part de mes malheurs.

Comme mon ami "Jean Narrache"
J'ai cherché du travail partout,
Car croyez-moi, j'suis pas un lâche,
Mais que voulez-vous, j'manque de tout.

J'ai pus d'culotte, j'ai pus d' chemise,
Mes souliers sont tous décousus;
Dans l' califourchon j' sen la brise,
J' sus tout nu comme le p'tit Jésus.

Hier matin j' demande un' chance
Pour m'en aller à Valcartier.
On prend mon nom; je m'dis: "Bondance"
J'vas m' trouver l' pied dans l'étrier.

Puis j' pass' par la cérémonie
App'lée "l'examen médical";
V'lan! l' docteur me trouv' une hernie
Ousque j'ai jamais senti d' mal.

Me v'la donc r'venu d' mon voyage
Et Saint-Antoine, j' m'en viens vous voir
Faut pas, ma foi, qu' je m' décourage
Moi, j'connais pas ça l'désespoir.

Mes prières sont p'tèt' pas ben faites,
Mais ell' part' tout' du fond du coeur;
Aussi, bon grand Saint que vous êtes,
Veuillez l's'offrir au Sacré-Coeur.

J'sus tell'ment sûr qu' vous allez faire
Remuer pour moi, tout l'paradis
Qu' j'ai commencé c' matin à faire
C' qu'on appelle les neuf Vendredis.

J'ai tant de foi en vot' puissance,
Bon Saint-Antoine, not' patron,
Que c'est plein d'espoir que j' commence
Ces neuf vendredis d' communion.

J' peux pas, comm' l'ami "Jean Narrache"
Fair' un Franciscain d' mon p'tit gas
Mais j' demande au bon Dieu qu'il tâche
De m' convertir, moi, vieux r'n...gat.

Qu'i' m' fass' trouver seul'ment un' place
Que j' puiss' payer mon entretien
Et vous verrez, grand bien vous fasse
Qu'on est crétien et Canadien.

L.-A. DeBLOIS

Brin de Muguet

En ce soir d'élection, Victor Guéret est furibond. Le contremaître de l'usine dans laquelle il travaille au ralenti, c'est-à-dire quatre jours sur six, vient d'enlever dans la circonscription où il se présentait la majorité des suffrages.

Letauret est élu!... Letauret!.. Un sauteur, un pantin, un rien du tout, quoi! Les ouvriers l'ont-ils assez blagué entre eux, ce farceur-là qui se croit appelé à faire le bonheur de la France et peut seulement pas faire celui de sa femme! Et, au dernier moment, par un revirement incompréhensible, ils ont tous voté pour lui!

Aussi, en regagnant son logis, Guéret jette un regard méprisant sur les "bobards" électoraux affichés sur les panneaux. Il est écoeuré et éprouve soudain le besoin de voir autre chose, de respirer un autre air. Brusquement, il rejette sa casquette de côté.

—C'est le moment! s'exclame-t-il

Depuis longtemps, il caresse le projet d'aller revoir son village, quitté depuis quinze ans passés. Il a même, à cette intention, constitué patiemment une cagnotte — sa cagnotte — et ce soir même il va filer en Bourgogne après avoir prévenu sa bourgeoise.

On est en mai. Il fait beau. Son équipe ne travaille pas demain; il va donc profiter de ce congé forcé pour s'évader.

Aussitôt cette désicion prise, son visage s'éclaire. Il hâte le pas, monte prestement ses quatre étages et sans préambule informe sa femme:

—Margot, donne-moi mes affaires. Je vais "là-bas" passer quarante-huit heures.

La femme n'a pas besoin d'explication, elle sait où est ce "là-bas."

—Depuis le temps que tu parles de ce voyage, te voilà en fin décidé! Ca t'a pris bien subitement. Ce Quincy te tient toujours au coeur, tu ne parviens pas à l'oublier. Tu n'emmène pas les gosses?

— Non, pas cette fois. Plus tard, nous verrons.

—Alors, je les conduirai au cinéma; chacun aura son plaisir.

—Une promenade au grand air conviendrait mieux à Marcel. Il est bien pâlot, ce moutard-là. Jeannine est si forte, elle.

Quand, à 4 heures du matin, l'ouvrier débarqua à la gare de Taulayse, il avait encore 6 kilomètres à parcourir à pied pour gagner Quincy, mais cette fugue a mis son coeur en fête, et la campagne est si belle!

Les pâquerettes étoilent les prés, les buissons fleuris sont peuplés de nids. C'est partout la joie de vivre sous un ciel azuré, et l'homme aspire avec ivresse l'air embaumé de senteurs champêtres. Il oublie le chômage, il oublie Letauret, il oublie tout, sauf les siens, son petit Marcel surtout, si chétif et qui paraît s'étioler dans leur logement trop exigu.

Soudain, Guéret aperçoit le clocher poindre à l'horizon... son clocher! C'est drôle cette émotion qu'il ressent et le chavire un peu.

—Pourquoi suis-je donc parti?... Oui, pourquoi suis-je parti, jadis? Les vignes, il est vrai, se mouraient du phyloxéra. J'avais appris un métier et, de retour du régiment, j'ai abandonné la terre, attiré par la grande ville, croyant naïvement que les fortunes croissaient entre les pavés de Paris aussi abondamment que les chardons dans les champs de Quincy.

Les vieux avaient tout fait pour le retenir.

— Le village, lui disait-il, manque de charron, de maréchal, de serrurier, tu es adroit et sais travailler le fer; fonde un foyer ici-même, tu auras une clientèle assurée, sans compter les 8 arpents de terre que nous te donnerons.

Mais quel raisonnement peut vaincre une volonté rebelle? Il était parti, ne revenant que deux fois en quinze ans pour conduire père et mère au cimetière. Eux disparus, il a loué ses champs un prix dérisoire, à un lointain cousin, lequel s'enrichit sûrement à ses dépens.

Maintenant, Guéret a comme un vague remords d'avoir ainsi vécu sa vie en dehors de celle de ses chers anciens.

Et cette fortune espérée? Comme elle est loin!

Il s'est marié un peu au petit bonheur; la famille est venue, aucune économie sérieuse n'a encore été réalisée, on vit dans l'insécurité à cause du chômage. Et si l'usine fermait tout à fait? Alors?

Il secoue sa rêverie, d'ailleurs le voilà arrivé. Il pousse la barrière à claire-voie et se reconnait tout de suite. Voici l'érable ombrageant l'enclos, le puits avec sa margelle vétuste et sa chaîne rouillée: il entre dans la maison avec autant de recueillement que dans une église.

Des chers souvenirs l'assaillent de toutes parts, il parcourt la cave, le grenier, et s'étonne de retrouver les choses comme il les a quittées.

Seul le jardin est méconnaissable, ce n'est plus qu'une friche recouverte d'herbes folles... et puis la niche du vieux Pataud est vide! Enfin, le soir descend lentement, les étoiles scintillent là-haut, tout bruit a cessé, et l'ouvrier goûte la joie saine des belles nuits silencieuses. Repris par le charme irrésitible qui se dégage de la splendide nature:

Comme il ferait bon vivre ici, murmure-t-il, si Margot voulait Les vieux avaient raison, je puis gagner à Quincy de quoi élever ma famille; je reprendrais avec plaisir les manches de la charrue, et l'hiver je travaillerais de mon métier sans compter que la santé des petits y gagnerait. Nous serions indépendants, plus de chômage à craindre, nous serions "chez nous."

Le lendemain, avant de repartir, il alla cueillir, dans la forêt proche, un gros bouquet de muguet pour ses petits, en glissa, par coquetterie, un brin à sa boutonnière, puis referma la vieille maison avec un chagrin mêlé d'espérance.

En arrivant, sa femme se précipita au-devant de lui:

—Marcel a pris froid en sortant du cinéma, il a pasé une très mauvaise nuit, le médecin, venu ce matin, trouve le petit bien chétif, avec des poumons fragiles, il lui faudrait l'air de la campagne.

D'un bon, Guéret est près de son fils, dépose entre ses mains fiévreuses le bouquet de muguet.

Celui-ci sourit faiblement.

—Comme elles sentent bon, ces fleurs-là; d'où viennennt-elles?

—De chez nous, mon "petiot."

Puis se tournant vers sa femme qu'il entraîne à la cuisine:

—Il faut sauver notre enfant.

—Hélas! nous n'avons pas le moyen de l'envoyer à la campagne, et puis, nous en séparer!

—Si tu veux, nous ne nous quitterons pas, nous irons tous "là-bas".

—Et vivre? demande-t-elle avec inquiétude.

—Je m'en charge; j'ai 8 arpents de terre, une maison, un bon métier et deux bras solides; tu feras une fermière charmante.

Comme elle semble hésiter, il détache du revers de son veston le brin de muguet, le lui offre gentiment, et, instinctivement, en une seconde d'heureux et doux émoi, ils se jettent dans les bras l'un de l'autre.

Cinq ans après, devant la vieille maison rajeunie, sous l'érable qui ombrage toujours la cour, Marcel, fortifié, vrai luron, joue avec un tout petit frère sous le regard vigilant d'un nouveau Pataud, tandis que la grande soeur, très fière, rapporte les oeufs qu'elle vient de lever au poulailler.

Victor Guéret fait valoir ses terres intelligemment, il fait aussi du jardinage; en hiver, dans l'antique bergerie transformée en atelier, il répare les instruments et machines agraires du village

Il ne chôme jamais, est aimé pour son entrain, sa loyauté: l'aisance règne au logis, il est même conseiller municipal, et quand on lui propose la mairie, il réplique, souriant, en songeant à Letauret:

—Pourquoi pas la députation?

—C'est égal, murmure-t-il en sourdine, je lui dois une fière chandelle à ce farceur-là; s'il n'a pas fait le bonheur de la France, il a fait le mien sans même s'en douter.

* * *

Un soir, étonné encore de se voir ainsi replanté si vivement dans son Quincy, il demanda à sa femme:

—Qu'est-ce qui t'a donc si vite décidée à quitter Paris?

—La santé du petit d'abord... et puis aussi ton brin de muguet si gentiment offert.

Clément D'OTHE.

(La Croix)

NOUVELLES AMERICAINES

WASHINGTON. — Le vice-président des Etats-Unis, John Garner, candidat probable à la présidence des Etats-Unis, a déposé devant le Sénat des Etats-Unis une résolution en vue de rendre impossible la candidature d'un président pour une troisième durée d'office.

NEW-YORK. — Le paquebot ita- Conte di Savoia a appareillé à destination des ports européens, avec 247 passagers, parmi lesquels ont remarque: l'ambassadeur d'Italie a Moscou, M. Augusto Rosso; le comte Bernadotte, commissaire de la Suisse à l'Exposition de New-York; Mlle Anna de Dampierre, de Paris.

SAN-FRANCISCO. — On rapporte qu'une goëlette non identifiée était en détresse en haute mer, au large de la Pointe St-Georges, près de Crescent City. Le garde-côtes "Shawnee" a été envoyé à son secours.

WASHINGTON. — Le comité des affaires étrangères de la Chambre des Représentants a appris que 30,000,000 de Polonais ont été chasses de leurs demeures, et qu'il faudrait quelque $35,000,000 ou $40,000,000 pour sauver de la ruine la nation conquise.

SAN-FRANCISCO. — De vastes étendues du nord et du centre de la Californie sont inondées, et des centaines de personnes sont sans foyers, à la suite d'une pluie de cinq jours.

WASHINGTON. — L'ancien prédent Herbert Hoover a recommandé au congrès de voter une somme de $10,000,000 à $20,000,000 pour venir en aide au peuple polonais qui souffre de la faim par suite de la guerre.

A bord du "Lang" en mer. — Le président Roosevelt, qui est à la veille de terminer sa croisière de repos de 15 jours, compte sanctionner le projet de loi qui augmente le capital de l'"Export-Import Bank", et qui permettra d'accorder un prêt de $20,000,000 à la Finlande pour l'achat de marchandises autres que les armements.

WASHINGTON. — "Nos mains tendues par-dessus l'océan Pacifique se rencontrent aujourd'hui pour sceller l'amitié de nos deux pays". Voilà le sens que donnait à la cérémonie au cours de laquelle il présenta ses lettres de créance le haut-commissaire de l'Australie, M. Richard Casey.

NEW-YORK. — L'ambassadeur de Roumanie, Radu Irimesco, est arrivé ici à bord du "Conte di Savoia". Il a déclaré qu'il croit que son pays demeurera neutre dans les guerres européennes en dépit de la "tension nerveuse générale dans les Balkans"

WASHINGTON. — Neuf sociétes de portefeuille des Etats-Unis ont reçu l'ordre de comparaître, le 26 avril, devant la Commission du Change et des Valeurs. Elles seront accusées de ne s'être pas conformées à la loi de 1935 sur les sociétés de portefeuille intéressées dans la production de l'électricité.

MONTREAL. — La Chambre de commerce de Montréal recevra la visite d'une importante délégation de l'état du Vermont.

REDACTION et ADMINISTRATION
10010-109e RUE
EDMONTON ALBERTA
Téléphone 24702

La Survivance

Cinq sous le numéro
ABONNEMENT ANNUEL
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

Vol. XII — MERCREDI, le 13 MARS, 1940 — No 28

ELECTIONS PROVINCIALES

Comment voter

Tous ceux qui ont le droit de voter doivent se faire un devoir de voter. Voilà qui est clair. Mais comment doit-on voter aux élections provinciales? Voilà qui est moins clair. En effet le système proportionnel qui est en usage dans cette province a certainement des avantages, mais il est assez compliqué et il est important de bien savoir quel usage faire de son vote, si l'on ne veut pas qu'il devienne nul. Un bulletin de vote qui par exemple ne serait marqué que d'une croix devant le nom de celui que le voteur préfère, serait immédiatement jeté au panier et le voteur perdrait son vote. Il est donc nécessaire de connaître la manière dont le vote se fait et de s'y conformer strictement.

Le principal avantage du vote proportionnel est que l'élu d'après ce système est certainement l'élu de la majorité, contrairement au vote indiqué par une croix ou un ×, tel qu'aux élections fédérales. Supposons par exemple un comté où trois candidats se sont présentés. Dès le premier scrutin l'un des trois obtient 40% des votes, un autre obtient 35% et le troisième 25% des votes. D'après le système employé aux élections fédérales, celui qui a obtenu 40% des votes sera élu, alors que de fait 60% des électeurs ont voté contre lui. L'élu ne répond donc pas dans ce cas au choix de la majorité des électeurs, mais il est élu par la minorité. Ce grave inconvénient est évité par le système du vote proportionnel.

Mais en quoi consiste donc ce système proportionnel. Afin d'être plus clair et d'être plus facile à comprendre nous disposons notre exposé sous forme de schéma.

I—Système qui a court dans les villages et les campagnes;

c'est-à-dire, dans les localités où il n'y a qu'un seul député à élire:

A—Dans les comtés où il n'y a que deux candidats:

a) est élu celui qui obtient la majorité absolu des votes, c'est-à-dire, la moitié plus un. Si donc, il y a dans un comté 4000 votes, l'élu est celui qui aura obtenu au moins 2001 votes.

b) Si les deux candidats obtiennent un nombre égal de votes, l'officier rapporteur en chef du comté dépose son vote et c'est ce vote qui décide qui sera élui.

B—Dans les comtés où il y a plus que deux candidats:

a) Comment se fait le vote:

1—Sur le bulletin de votes, les candidats sont inscrits par ordre alphabétique alternant.

2—Le voteur indique au moyen de chiffre 1, 2, 3, 4, ou plus, s'il y a plus de candidats, l'ordre dans lequel il voudrait que le choix de l'élu se fasse. Supposons par exemple que Messieurs A, B, C et D se présentent dans un comté. Si le voteur désire que Monsieur C soit élu, il mettra le chiffre 1 après le nom de Monsieur C.

Comme l'électeur n'est jamais certain que le candidat de son choix sera élu, il mettra un 2 devant le nom de celui qu'il désire si Monsieur C n'est pas élu. Et ainsi de suite, pour tous les candidats inscrits sur le bulletin.

3—Il ne faut pas mettre deux fois le même numéro, ni deux numéros au même candidat, ni sauter de numéros.

b) Comment se fait le comptage des votes:

1—Encore ici l'élu devra obtenir la majorité absolue de lers votes ou de votes marqués 1.

2—Si au premier scrutin l'un des candidats a obtenu cette majorité absolue de votes marqués 1, il est élu, et l'élection finit là.

3—Si à ce premier scrutin, aucun des candidats n'obtient cette majorité requise, l'officier rapporteur élimine le candidat qui aura reçu le moins de bulletins marqués 1; il prend tous ces bulletins dont le premier choix avait été accordé à ce député éliminé et les distribue aux autres candidats en tenant compte cette fois des seconds choix. Et il fait cette opération tant que l'un des candidats n'a pas obtenu la majorité absolue requise.

II—Système qui a court dans les villes;

c'est-à-dire, dans les localités où il y a plusieurs députés à élire:

A—Manière de voter:

Exactement la même manière que dans les campagnes. Ici cependant, la chose est un peu plus compliquée par le fait qu'il y a parfois plus d'une vingtaine de candidats qui se présentent dans la même ville. Afin de sauver du temps et de ne pas faire d'erreur il est à conseiller d'avoir étudié la liste de candidats inscrits sur le bulletin de vote et d'avoir fait son choix à l'avance, par ordre de préférence.

B—Manière de compter les votes:

a) L'officier rapporteur calcule le nombre total de bulletins de votes remplis dans toute la ville. Il divise ce grand total par le nombre de députés à élire plus un, et le chiffre qu'il obtiendra constituera le minimum de votes que chaque candidats devra obtenir pour être élu. Exemple: supposons qu'à la prochaine élection provinciale, 30,000 personnes votent à Edmonton et qu'il y ait cinq députés à élire pour les différents comtés qui cepartagent la ville, alors tous ceux qui seront élus devront obtenir au moins 6001 votes.

b) Au premier scrutin le compteur calcule le nombre de premiers choix qui sont attribués à chacun des candidats. Après ce premier scrutin, sont élus les candidats qui ont atteint le minimum requis ou le quota. Pour continuer l'exemple donné plus haut supposons que deux candidats obtiennent au moins 6001 bulletins dont le premier choix leur est attribué, ces deux candidats sont déclarés élus.

c) Mais il reste encore trois autres candidats à choisir pour compléter le nombre de cinq députés qui doivent être élus à Edmonton. Voici comment l'on s'y prend:

1—L'officier rapporteur prend tous les bulletins de votes qui ont dépassé le minimum requis et qui ont été attribués aux députés déjà élu au 1er scrutin et il distribue ces bulletins de vote, en tenant compte cette fois des deuxièmes choix. Supposons, par exemple, qu'au premier scrutin, Monsieur D ait obtenu 7500 bulletins dont le premier choix lui était accordé et que Monsieur G en ait obtenu 6800, de ces bulletins dont le premier choix lui était attribué. L'officier rapporteur prendra les 2499 derniers bulletins accordés à Monsieur D et les 1799 derniers bulletins accordés à Monsieur G, et les distribuera en tenant compte des deuxièmes choix.

2—A mesure qu'un candidat obtient le minimum de votes requis, grâce à ces nouveaux bulletins qui lui sont accordés, il est déclaré élu. Et l'on continue tant que le nombre de députés à élire n'est pas obtenu.

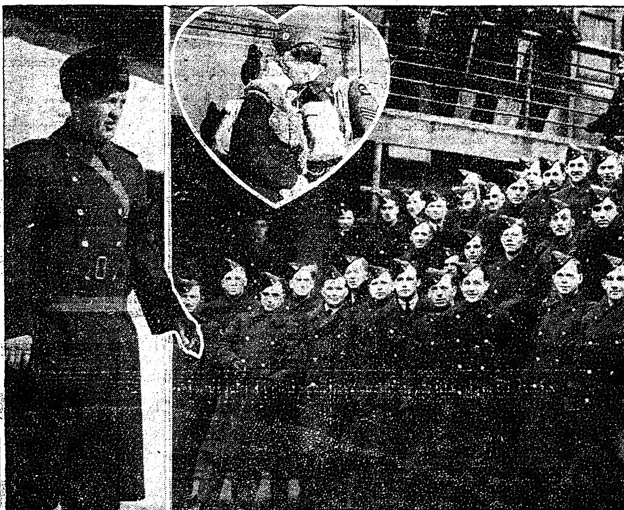
3—Lorsque tous les bulletins de surplus accordés aux candidats déjà élus au premier scrutin sont épuisés et lorsque le nombre des députés à élire n'est pas obtenu, voici ce que l'on fait: l'officier rapporteur enlève les bulletins de vote au candidat qui a obtenu le moins de premiers choix, et il distribue ces bulletins en tenant compte du second choix inscrit sur ces bulletins de vote.

4—Si après cette nouvelle opération le nombre de votes requis n'est pas encore obtenu, l'on recommencera de nouveau, en se servant cette fois des bulletins de vote du candidat qui d'après le total de premiers choix à lui accordés, sera arrivé avant-dernier. Et l'on renouvelle cette opération tant qu'il n'y aura pas le nombre suffisant de candidats d'élus.

CONCLUSION

De tout ce que nous venons de dire il est important de retenir surtout LA MANIERE DE VOTER. Quant à la manière de compter les votes, les officiers rapporteurs s'en chargent. Un point cependant qu'il est essentiel de retenir, c'est qu'il ne faut pas "plumber", pour employer une expression anglaise, qui se traduit assez difficilement. En d'autres mots, il ne faut pas se contenter d'indiquer un seul premier choix ou quelques premiers choix. Au contraire, sauf dans le cas où il n'y aurait que deux candidats, il faut indiquer clairement dans quel ordre l'on voudrait que tous les candidats soient élus. Il arrive très souvent en effet que notre bulletin aidera un bon candidat à être élu au second ou troisième scrutin, ce qu'il n'aurait pu faire si nous nous étions contentés de n'indiquer qu'un seul choix. Donc: Que tous ceux qui ont droit de vote se fassent un devoir de voter selon leur conscience et selon les déterminations fixées par la loi.

Jean PATOINE, O.M.I.



Les membres de la 110e escadrille (Toronto) de liaison de l'armée, première unité de l'aviation royale canadienne à quitter le Canada pour service actif outre-mer ont laissé leur pays le sourire aux lèvres. A gauche, le chef de l'escadrille, Wilbur Dennison aVn Vliet, de Winnipeg, quicommande ces aviateurs. Au centre, un jeune aviateur dit adieu à son épouse.

— NOUVELLES BREVES —

Le vote des militaires

MONTREAL. — Le brigadier J.-P. Archambeault, commandant du district militaire no 4, a fait paraître l'avis suivant concernant les prochaines élections fédérales: Selon la loi de vote du service actif, tous les électeurs qui sont en service actif peuvent voter à cette élection et ces électeurs peuvent enregistrer leur vote devant tout officier désigné à cette fonction par le commandant de cette unité, en se présentant devant cet officier aux heures qui seront indiquées par le commandant, pas moins de 3 heures chaque jour, entre neuf heures du matin et neuf heures de l'après-midi, durant la période qui s'étend du samedi qui suivra le jour de la nomination au samedi qui précédera le jour du scrutin, sauf le Vendredi Saint et le dimanche. Ces votes iront à la circonscription électorale qui était celle du soldat en service avant son enrôlement.

Pour que la Roumanie conserve la paix

CITE DU VATICAN. — Sa Sainteté Pie XII a déclaré à un groupe d'évêques roumains qu'il priait pour que leur pays fût préservé "du fléau de la guerre."

"Nous vous souhaitons", dit le Pape, "la paix extérieure"; Nous prions et supplions le Seigneur de daigner préserver votre pays du fléau de la guerre et de vous permettre ainsi de continuer votre oeuvre charitable en faveur des victimes du présent conflit."

Les membres du clergé roumain accordent leurs secours aux réfugiés polonais.

Le sénat français expulse le sénateur Marcel Cachin

PARIS. — Le Sénat a voté à l'unanimité en faveur de l'expulsion du sénateur Marcel Cachin, "le père du communisme français", parce que celui-ci n'a pas désavoué officiellement son allégeance communiste. Deux sénateurs se sont abstenus de voter.

Soixante membres de la Chambre des députés, qui n'ont pas désavoué leur allégeance au parti communiste, lequel a été déclaré hors la loi en France après la déclaration de la guerre, ont été expulsés le 20 février.

L'Ontario sévira

OTTAWA. — L'hon. Gordon Conant, procureur général d'Ontario, est venu à Ottawa, conférer avec l'avocat de la Couronne, M. Raoul Mercier, sur la procédure à suivre au procès de Harry Binder, Louis Binder et Arthur-Roy Saunders, accusés, en vertu des règlements de la défense du Canada, d'impression et de distribution de brochures communistes. Les trois prévenus ont comparu en cour de police. M. Conant a laissé entendre que les autorités provinciales entendaient sévir avec la dernière rigueur contre les individus qui tenteraient de nuire au recrutement ou à la poursuite efficace de la guerre.

Pas de rémunération à la Croix-Rouge

MONTREAL. — Des rumeurs ayant circulé disant que les officiers de la Société canadienne de la Croix Rouge recevaient une rémunération quelconque, en retour de leurs bons offices, le colonel K.-M. Perry, P. S. O., président de cette organisation dans la province de Québec, a jugé à propos de publier la déclaration suivante qui se passe de commentaires.

"En ma qualité de président de la section québecoise, je tiens à insister sur le fait que pas un seul officier élu de la Société ne reçoit la moindre rémunération pour son travail. Ainsi, dans la section québecoise, à titre d'exemple, les seuls employés rémunérés sont le commissaire et le petit personnel nécessaire pour le travail quotidien de routine du bureau et de notre entrepôt.

NOUVELLES

ROME. — L'ambassadeur d'Italie en Grande-Bretagne, MM. Giuseppe Bastianini, reprendra les négociations avec la Grande-Bretagne sur la question du charbon et il lui offrira de lui acheter le charbon que l'Italie ne pourra plus obtenir de l'Allemagne par suite de la mise en vigueur du blocus allié.

LONDRES. — Le président du Board of Trade, sir Andrew Rae Duncan, a informé les Communes que la prime d'assurance contre les risques de guerre resterait fixée à un quart d'un pour cent par mois en raison des risques croissants de guerre aérienne sérieuse au printemps.

LONDRES. — La Finlande a adressé à M. Vincent Massey, haut-commissaire du Canada à Londres, pour qu'il la transmette au gouvernement canadien, une note dans laquelle elle "dénonce les méthodes répréhensibles des Russes et exprime l'espoir que ses nationaux au Canada continueront de bénéficier de la sympathie et de toute l'assistance possible du gouvernement canadien."

PARIS. — M. Colin Bainmarais, le nouveau ministre de l'Afrique-du-Sud, en France, a présenté ses lettres de créance au président Albert Lebrun, et l'a assuré que l'Afrique-du-Sud fera tout en son pouvoir pour assurer "la victoire finale sur laquelle comptent les libertés de l'humanité."

LE TRIBUNAL SECRET DU "WAR OFFICE" SIEGE A LONDRES

On parle d'un troisième remaniement du ministère Chamberlain

LONDRES—On a annoncé à Londres que le tribunal secret du War Office était en séance tandis que les journaux continuent à exprimer de l'inquiétude au sujet de la conduite du ministère de l'approvisionnement pour ce qui est des énormes achats qu'il a dû faire. On dit que le tribunal secret s'est réuni pour interroger un certain colonel du War Office qui aurait recommandé un ancien forçat comme agent. Scotland Yard aurait enquêté sur tout le système des contrats de guerre et trois employés du ministère de l'approvisionnement auraient été congédiés.

La rumeur continue à circuler à l'effet que le premier ministre Chamberlain remanierait son ministère pour la troisième fois depuis le début de la guere. Le premier remaniement, le jour même de la déclaration de guerre, a fait entrer dans le ministère M. Winston Churchill comme premier lord de l'Amirauté et M. Anthony Eden comme ministre des Dominions. Le deuxième remaniement à vu le départ de M. Leslie Hore-Belisha comme ministre de la guerre.

LE FILM 'CANADA AT WAR' CAUSE TOUTE UNE SENSATION

TORONTO. — Le premier ministre Mitchell Hepburn a annoncé que la représentation du film "Canada at War" avait été interdite en Ontario jusqu'après les élections fédérales du 26 mars. Il ajouta qu'il n'était pas décidé si ce film, qui fait partie de la série "March of Time", serait représenté même après les élections.

M. Hepburn, qui annonça la nouvelle comme président du bureau d'appel de la commission des censeurs du gouvernement d'Ontario, déclara que le film n'était "rien autre chose que de la pure propagande de politique pour le gouvernement Mackenzie King."

Il décrivit ce film comme induisant en erreur et dit qu'il avait été préparé avec l'aide du gouvernement canadien et était "purement et délibérément de la propagande politique."

"Si, ajoute M. Hepburn, on veut montrer l'étendue de l'effort de guerre du Canada, qu'on montre les centaines de mille sans travail, qui errent dans les rues en cherchant à s'enrôler ou encore en cherchant de l'ouvrage dans les industries, à un temps où la sécurité du pays est en jeu.

"Nous ne permettrons pas que des films soient représentés pour des fins politiques. Je ne permettrai pas qu'un tel film soit représenté, que le gouvernement au pouvoir soit national, conservateur ou libéral."

M. DE ROCHEMONT

NEW-YORK. — Louis de Rochemont, producteur de "March of Time", a déclaré que le premier ministre Hepburn d'Ontario se prenait un peu trop au sérieux, s'il croit que "March of Time" a tourné le film "Canada at War" pour "réfuter ses accusations, à savoir que les Canadiens restent en arrière dans leur effort de guerre.

Dit encore M. Rochemont:

"Apparemment, le film "Canada at War" peut être représenté partout dans le monde, excepté en Russie, en Allemagne et dans la province d'Ontario.

"Ce film a été préparé pour l'exposition mondiale, et le premier ministre Hepburn se prend un peu trop au sérieux, s'il croit que 'March of Time' a passé trois mois à tourner le film "Canada at War" pour réfuter ses accusations que les Canadiens restent en arrière dans leur effort de guerre.

"En supprimant ce film, le premier ministre Hepburn adopte des tactiques qui furent employées une fois auparavant en Amérique du Nord par feu Huey-P. Long, qui interdit March of Time dans toutes les salles de la Louisiane, toutes les fois que le film lui déplaisait.

"Notre film "Canada at War" est du journalisme illustré et nous sommes prêts à défendre tout ce que nous y avons mis."

RADIO-FRANÇAIS

Utilisé dans les écoles américaines par les instituteurs

Comme nous l'annoncions la semaine dernière, le poste WTIC de Hartford, Connecticut, commençait l'irradiation d'une nouvelle série de programmes français qui seront donnés chaque lundi matin de 9 h. à 10 h. Ces émissions radiophoniques destinées surtout aux élèves de langue anglaise qui étudient le français sont sous la direction de M. le professeur Arsène Croteau, chef de la section des langues vivantes au Connecticut State College, Storrs Conn.

Cette organisation de programmes hebdomadaires français dure depuis dix ans dans le Connecticut, grâce à l'esprit d'initiative et au zèle inlassable de M. le professeur Croteau, qui en assure la permanence. Chaque mois, un joli feuillet comportant anecdotes, proverbes, morceaux à dire, termes du vocabulaire français courant, est envoyé gratuitement par le poste WTIC à tous les amateurs de français qui en font la demande. D'après des statistiques fournies par M. Croteau luimême, 16,000 copies de ces feuillets furent distribuées mensuellement, au cours de l'année dernière, dans les classes de français de l'Université, dans les écoles paroissiales et les cercles français de la Nouvelle-Angleterre.

A l'occasion de l'inauguration de la nouvelle série d'émissions pour 1940 M. le professeur Croteau a lancé un appel à tous les instituteurs et institutrices du Connecticut, ainsi qu'à un grand nombre de professeurs des autres Etats de la Nouvelle-Angleterre, pour leur demander leur collaboration. Les années dernières, un certain nombre d'instituteurs avaient eu l'heureuse idée d'apporter en classe des appareils de radio portatifs, afin de faire participer leurs élèves aux exercices de prononciation et de chant donnés au cours du programme. Cette année, les émissions auront lieu le matin précisément pour permettre à tous les professeurs de suivre cet exemple.

Au nom de tous les amis de la cause française, nos plus sincères félicitations à M. le professeur Croteau et nos meilleurs voeux de succès constants dans la diffusion de son enseignement du français aux Etats-Unis.

BRUXELLES. — On a trouvé une grande quantité de feuillets de propagande allemande dans les rues de la ville belge de Courtain et dans les villages avoisinants. Les feuillets contenaient une apologie de l'invasion de la Pologne.

On croit que ce sont des avions allemands qui ont laissé tomber les feuillets au-dessus de la France, et que les vents les ont transportés jusqu'en territoire belge.

Le Pape

Qui n'est pas frappé de l'influence qu'exerce dans le monde l'Eglise de Jésus-Christ et son Vicaire? Qui oserait soutenir que, malgré qu'on s'en éloigne dans bien des milieux officiels, et qu'on semble l'ignorer, on n'accepte pas pratiquement son témoignage. . .,on n'est pas fier de son approbation. . ., on ne redoute pas ses anathèmes. . . ?

Ee ce n'est pas seulement aux siècles de foi, au temps des princes très chrétiens qui se proclamaient les fils très soumis du Pape, . . . mais, chose admirable, en plein déséquilibre social et économique, de nos jours, alors qu'en théorie on niera la primauté du spirituel, pour prôner des conceptions d'un matérialisme violent. Ceux qui nourrissent des idées d'ordre et de paix se tournent vers Rome, y envoient des ambassadeurs, tandis que ceux qui veulent la guerre et l'anarchie craignent ses jugements et protestent de leur bonne foi.

Oui! après être devenue le Centre de l'Eglise, Rome, par son Pontife, n'en est pas moins restée le centre le plus influent du monde. Sainte Catherine de Sienne proclamait que la dévotion envers le Souverain Pontife: "le doux Christ sur la terre," était un signe de prédestination. Je dirai volontiers à notre pauvre humanité que son sort est entre ses mains, que son salut, dans nos temps si troublés, lui viendra du respect de sa Personne, de la confiance en Lui, et de l'obéissance à ses paternelles directions.

Que notre admiration, cependant, ne prenne pas trop couleur de surprise. Il n'y a pas de quoi s'étonner, car aujourd'hui comme toujours, l'Eglise est catholique, c'est-à-dire universelle; son influence doit s'étendre à tous les temps et à tous les lieux.

Quand son divin Fondateur donna à ses apôtres la mission de prêcher sa doctrine infaillible et de glorifier son nom dans tout l'univers, à toute créature, il prédit en même temps qu'ils seraient "ses témoins" toujours et jusqu'aux extrémités de la terre. Couronnement d'un édifice commencé à la création, l'Eglise catholique sera la religion de l'avenir comme elle l'est du présent, et son chef, la lumière éclatant du monde de toujours.

Bien des fois encore, de pauvres fous ou de grands orgueilleux, clameront comme leurs prédécesseurs dans l'impiété, des prédictions insensés contre l'Eglise du Christ et contre son Chef vénéré.

On frappera peut-être des médailles, comme le fit Dioclétien en l'an 305: "En souvenir du Christianisme disparu. . ."

On se fera fort de prédire, comme Voltaire en 1758, que "dans 20 ans le Galiléen aura beau jeu"; ou comme Victor Cousin en 1845 "que le Christianisme n'en a pas pour 50 ans dans le ventre. ."; ou bien encore, comme cet impie de Combes aux courtes vues, qui ne demandait que "trois mois, pas davantage" pour avoir raison de l'influence de l'Eglise et du Pape. . .

Mais tous les impies passeront comme ceux-là ont passé. . Toujours l'Eglise enterrera ceux qui ont voulu présider à ses funérailles.

Prêtez l'oreille à la voix des siècles. . ., vous entendrez les Eglises outragées, les évêques et les clercs persécutés, les peuples opprimés et après eux les oppresseurs eux-mêms, les princes trahis, les reines méprisées. . ., crier: **ROME! SAINT-PERE!**

Jetez les yeux sur Rome aujourd'hui, vous verrez le Pape attirer à lui les fidèles de toutes les races et de toutes les langues par milliers. . ., par millions; les chefs d'Etat, rois et reines de Belgique, d'Angleterre, d'Italie, d'Egypte et de Suède; les présidents de Républiques et les chefs de gouvernement. Les diplomates s'installent près de 35 ambassades ou légations auprès du Vatican.

Qu'on songe maintenant au rayonnement du Pape sur le monde moderne:

—Par ses **actes**. . . qui régissent les 1,570 patriarchats, archidiocèses, vicariats, préfectures apostoliques et missions de la chrétienté;. . . qui influent sur la vie de tous les peuples.

—Par ses **écrits**. . . qui rappellent et précisent à 360 millions de catholiques la doctrine et la morale de l'Evangile et ses applications civiques, sociales, économiques, internationales.

—Par ses **paroles** que croyants et incroyants attendent avec anxiété dans les périodes troublées; que tous écoutent avec respect et émotion quand elles sont transmises par la Radio.

—Par ses **représentants**: nonces apostoliques accrédités auprès des nations étrangères; légats apostoliques, chargés de missions extraordinaires; délégués et visiteurs, envoyés dans les pays de mission. . etc., etc.

—Par ses **accords**. . . qui manifestent aux yeux du monde son pouvoir spirituel. . . etc.

Peut-on interpréter dans un autre sens la mission de l'envoyé spécial des Etats-Unis, lequel vient d'être accrédité auprès du Saint-Siège afin d'étudier les possibilités d'une paix durable?

"En lisant l'histoire du grand siècle, disait un jour le Père Montsabré du haut de la Chaire de Nôtre-Dame, vous avez dû vous représenter les vastes et magnifiques salles du palais de Versailles remplies d'une foule somptueuse. . . On entend enfin le pas mesuré des gardes, et la voix des officiers de service qui crient: Messieurs, le Roi!" — Silence et profonde émotion. Louis XIV paraît, et s'avance solennellement à travers les rangs pressés de cette foule humblement courbée devant sa royale majesté."

"Je n'ai point à vous dire si Louis XIV méritait tant d'honneurs; mais je sais qu'avec toutes ses gloires, de naissance, de gouvernement et de conquêtes, il n'était qu'un petit monarque en comparaison de celui que je vous annonce aujourd'hui: "**MESSIEURS, LE PAPE!**"

(Le Patro) A. C.

LITURGIE

Dimanche des Rameaux

A LA BENEDICTION DES RAMEAUX

EVANGILE

(S. Matthieu, ch. XXI, v. 1 à 9)

En ce temps-là, Jésus approchant de Jérusalem, et étant déjà arrivé à Bethphagé, près de la montagne des Oliviers envoya deux de ses disciples leur disant: Allez au village qui est devant vous; vous y trouverez une ânesse attachée et son ânon avec elle; détachez-les et amenez-les-moi. Si quelqu'un vous dit quelque chose, dites que le Seigneur en a besoin, et aussitôt on les laissera aller. Or tout ceci arriva afin que cette parole du prophète fut accomplie: Dites à la fille de Sion: Voici votre roi qui vient à vous plein de douceur, monté sur une ânesse et sur un ânon, le petit de celle qui porte le joug. Les disciples s'éloignèrent et firent ce que Jésus leur avait ordonné. Ils ramenèrent l'ânesse et l'ânon; et, les ayant couverts de leurs habits, ils le firent monter dessus. Alors une grande multitude de peuple étendit ses vêtements sur le chemin; d'autres coupaient des branches d'arbre et les jetaient sur son passage. Tous ceux qui le précédaient et qui le suivaient criaient: Hosanna au fils de David: béni soit celui qui vient au nom du Seigneur: hosanna au plus haut des cieux.

REFLEXIONS

Il plut à Jésus-Christ, une fois dans sa vie, de laisser éclater l'admiration que les peuples avaient pour lui. Cet éclat était nécessaire pour faire voir que, malgré sa bassesse apparente, il y avait en lui de quoi attirer la plus grande gloire que les hommes puissent donner sur la terre. Vit-on jamais, en effet, un triomphe plus beau? Ces palmes verdoyantes, ces cris de joie, ce peuple qui se dépouille pour parer le chemin de son Roi, ces arbres abattus devant lui, ces enfants qui chantent Hosanna: quel ravissant spectacle! Dans les autres triomphes, on prescrit aux peuples d'orner les rues: la joie est, pour ainsi dire, commandée. Ici, tout se fait par le seul ravissement de la foule. Rien au dehors ne frappe les yeux. Ce Roi pauvre et doux est monté sur un ânon, humble et paisible monture. On ne voit autour de lui ni satellites, ni dépouilles des vaincus, ni captifs enchaînés: il est suivi des malades qu'il a guéris, des morts qu'il a ressuscités; le souvenir de sa sainte vie, de sa doctrine céleste, de ses miracles, fait seul la recommandation de cette fête. Ainsi, tout ce qu'ont jamais inventé l'art et la flatterie, pour honorer les conquérants dans leurs plus beaux triomphes, cède à la simplicité et à la vérité qui paraissent dans celui-ci. Jésus s'y montre comme le Seigneur et le maître des coeurs, comme le véritable Fils de Dieu.

BOITE AUX QUESTIONS

Depuis deux mois j'entends répéter que la Sainte Vierge avait une soeur; c'est ce qui est mentionné dans votre dernier questionnaire religieux de la semaine dernière.

Savez-vous que cela répugne à la raison, puisque nous avons toujours lu et entendu dans les sermons sur la bonne Ste Anne qu'elle était stérile et rejetée du peuple à cause des idées de ce temps-là. Ce n'est qu'à l'âge avancée de 60 ans que le Ciel a exaucé sa prière en lui accordant miraculeusement la fille bien-aimée Marie, qu'on prétend née ainsi que le Christ par l'opération du St-Esprit.

St Joachim, père de Marie, ou considéré comme tel, s'était enfui sur une montagne éloignée, à cause des moqueries de son entourage, qui le ridiculisait à cause qu'il n'avait pas d'enfant. Qui croire?

—Voici quelques points de solution à cette question:

1) La réponse parue dans cette colonne était incomplète. La majorité des théologiens interprètent le texte de Saint Jean: "Près de la croix de Jésus se tenaient sa mère, et la soeur de sa mère, Marie, femme de Cléophas" selon le sens scripturaire et ils donnent au mot 'soeur' ou 'frère' le sens qu'on lui donnait au temps où les évangélistes ont écrit leur récit. Or du temps des évangélistes l'on employait indifféremment les mots: "frère, soeur, cousin ou cousine," pour signifer "proches parents". Marie, la femme de Cléophas était donc la cousine de la Sainte Vierge plutôt que sa soeur.

2) C'est une erreur théologique de croire que la Sainte Vierge soit née par l'opération du Saint-Esprit, de la même manière que l'Enfant-Jésus. Saint Joachim fut bel et bien le père de la Sainte Vierge. Le seul miracle dont fut gratifié Sainte Anne c'est celui de devenir féconde après sa soixantième année et après avoir été stérile jusqu'à cet âge.

* * *

Mon mari, en mourant, m'a laissé beaucoup de dettes. Les assurances m'ont permis d'en payer plusieurs, mais pas toutes. Si je venais à mourir et que mes enfants étaient incapables de payer ces dettes, il me serait bien difficile d'entrer au ciel, n'est-ce pas?

—Faites tout votre possible pour payer les dettes de votre mari, et quand vous mourrez, vous entrerez au ciel aussi facilement que les autres. Dieu ne demande pas l'impossible.

* * *

Une mère peut-elle sans blesser sa conscience faire dormir dans le même lit des petits frères et des petites soeurs de cinq, huit et même dix ans et plus?

—Cela est défendu. Le sens moral le moins éveillé demande que les parents fassent dormir séparément les petits frères et les petites soeurs de cet âge-là.

PARIS, Ontario. — Le ministre des Postes dans le cabinet King, M. Norman McLarty, a déclaré, au cours d'une allocution prononcée à l'occasion d'une convention libérale qui a choisi M. George-E. Wood comme candidat, que le gouvernement n'était pas prêt à faire une guerre sur le front de l'ouest, une autre en Chambre des Communes et une troisième sur les estrades.

ROME. — La presse italienne a rappelé aux professionnels de race juive qu'ils devront cesser toute activité le 1er mars, selon le décret adopté le 29 juin dernier.

LONDRES. — Les cercles diplomatiques de Rome ont appris que le premier ministre Mussolini songerait à remanier son cabinet de façon à éliminer ceux de ses ministres qui affichent des tendances trop favorables aux Alliés. On ajoute même que son propre gendre, le ministre des affaires étrangères, Galeazzo Ciano, serait au nombre de ceux qui s'en iraient.

MEXICO. — On attend au port mexicain de Manzanillo sur le Pacifique l'arrivée prochaine des cargos soviétiques Minsk et Engels, qui viennent prendre des cargaisons de plomb mexicain et de cuivre des Etats-Unis.

CAPE-TOWN. — En présentant à l'Assemblée de l'Afrique du Sud le budget de guerre, le ministre des finances Jan Hofmeyr a estimé les revenus de l'Union pour 1940-41 à 44,868,000 livres. Son estimation des dépenses se chiffre à 45,595,000 de livres.

UNE EXPERIENCE

DANS L'ELEVAGE DU PORC

Nous extrayons de la "Terre de chez-nous" la lettre suivante dans laquelle un cultivateur de la Province de Québec fait part à ses confrères de ses expériences en fait de l'élevage du porc à bacon. Nous croyons que ses considérations intéresseront et instruiront nos lecteurs.

LA REDACTION

Notre-Dame de Lourdes, Mégantic.

A messieurs les cultivateurs, membres des "équipes d'étude" de l'U.C.C. de Québec-Sud.

Chers amis,

Le bureau diocésain de l'U.C.C. de Québec-Sud, m'a demandé de vous donner le résultat de mon expérience personnelle dans l'élevage du porc à bacon que je pratique depuis 1934.

Il me fait plaisir de me rendre à la demande. Je réussis très bien, et voici comment je m'y prends.

D'abord pour bien réussir, il faut commencer par le commencement; ça veut dire: avoir de bonnes truies d'élevage, des truies qui élèvent bien leurs petits.

Nous devons les garder 3-4-5 ans et plus si elles sont chanceuses. C'est aussi très important de les faire saillir par un bon reproducteur.

L'expérience prouve qu'une vieille truie a presque toujours des portées plus nombreuses et que les petits sont plus gros. Je me rappelle bien qu'il y a quelques années on ne gardait jamais la même truie plus qu'un an, qu'elle fut bonne ou mauvaise. Notre grand défaut, nous autres cultivateurs, c'est de ne pas connaître nos animaux avant de les abattre.

Moi j'ai une truie qui a quatre ans et qui me donne régulièrement deux portées par année. La première année elle a donné une portée de 14 cochons au mois de mars; réchappés: 14. Au mois d'août de la même année une autre portée de douze, donc 26 cochons la première année.

La deuxième année, pas aussi bon résultat. Réchappé seulement que 16 sur deux portées, mais par ma faute, je n'avais pas donné à cette truie la nourriture qu'il lui fallait. D'après mon expérience elle a manqué de matière minérale dans sa nourriture.

Et cette année 1939 je crois que c'est un record, j'ai réchappé 26 de deux portées et cette truie est encore en très bonne condition. Donc dans les 4 ans un total de 94 petits cochons.

Je recommande de laisser les petits six semaines avec leur mère et au sevrage, étant habitués à manger avec leur mère ils n'ont pas de rebours.

Je recommande la moulée balancée, de préférence la moulée de sevrage, tant que les petits n'ont pas atteint le poids de 100 livres. On doit la servir comme suit: Un quart de livre de moulée par semaine d'âge de l'animal que l'on prépare en patée, soit au lait écrémé, soit à l'eau, et l'on met trois livres de lait ou d'eau par livre de moulée. Quand les cochons auront atteint le poids de cent livres on doit changer ces moulées, remplacer la moulée de sevrage par la moulée d'engraissement. On donne 4 livres de cette moulée par jour par cochon et l'on met six livres d'eau ou de lait pour chaque livre de moulée. Servir cette quantité pour que les porcs puissent manger 15 minutes.

De cette manière vous réussirez très bien à mettre sur le marché des porcs de 200 livres vivants à l'âge de six mois et je vous assure qu'il vous restera quelques piastres.

En soignant de cette manière 94 cochon qu'une seule truie m'a donnés en quatre ans, j'ai réussi à faire un profit net de $8.00 par cochon, soit $752.00 pour les 94 cochons. A vous de dire si ça paye oui ou non. Ca paye ceux qui ont la bonne manière et qui se donnent la peine de s'en occuper.

Chers amis cultivateurs, donnons-nous la main pour nous entr'aider dans l'U.C.C.

Croyez-moi votre tout dévoué,

Adélard COTE,
Lourdes, Mégantic.

LE MARCHE

•PRIX DU "WHEAT BOARD".

No 1 Dur	54
No 1 Nord	53½
No 2 Nord	50½
No 3 Nord	46
No 4 Nord	39½
No 5 Nord	33½
No 6 Nord	27
No 1 C.W. Garnet	41½
AVOINE —	
No 2 C.W.	25
No 3 C.W.	23
Fourrage No 1	21
Fourrage No 2	20
ORGE —	
No 1 C.W.	36
No 2 C.W.	36
No 3 C.W.	34
SEIGLE —	
No 2 C.W.	51½
No 3 C.W.	46½
No 4 C.W.	44½
BETAIL	
Bouvillons de choix	6.00 à 6.50
Ordinaires	5.25 à 5.75
Génisses de choix	5.50 à 6.00
Ordinaires	4.25 à 5.25
Vaches de choix	4.00 à 4.50
Ordinaires	3.00 à 3.75
Taureaux	3.00 à 4.25
Veaux de choix	6.50 à 7.00
Cochons pour bacon	8.50
Moutons d'un an	5.00
BEURRE	
No 1	27
No 2	25
No 3	22
CREME	
Spécial	24
No 1	22
No 2	17
OEUFS	
A	12 à 13
B	10 à 12
C	8 à 10

Aux Fermiers

L'IODE ET L'ALIMENTATION DU CHEVAL

PAR E.-W. CRAMPTON

En plus de l'énergie fournie par les éléments nutritifs contenus dans la ration ordinaire, tous les animaux requièrent un certain nombre d'autres substances, dont l'iode. Sans doute, les quantités nécessaires sont infimes mais ceci n'en diminue pas l'importance pour la poursuite des processus réguliers biologiques.

En théorie, l'iode provient de la secrétion de la glande thyroïde dont une des caractéristiques est de régler la consommation et l'usage des aliments par le corps. La façon dont cela se produit ne présente aucun intérêt pour l'éleveur moyen; qu'il lui suffise de savoir qu'une insuffisance d'iode dans la ration du cheval pendant un certain temps se traduit par des signes de mauvaise condition dont certains n'apparaissent qu'après des dommages quasi irréparables.

Les symptômes chimiques de carence en iode diffèrent avec les diverses espèces animales. Le grossissement de la glande thyroïde en vue de compenser pour la perte en iode contenant l'hormone se manifeste chez l'homme par le goître. Même désignation chez les moutons alors que pour les veaux on la désigne sous le nom de "gros cou". Les truies privées d'iode donnent souvent naissance à des porcelets sans poils.

Chez le cheval, l'abence d'iode est souvent cause de la maladie des articulations chez les poulains. La maladie, appelée maladie du nombril, est beaucoup plus rare quand on sert régulièrement de l'iode à la jument gestante.

On remarquera que les troubles provenant de l'insuffisance d'iode se manifestent surtout chez les jeunes — mais que ces troubles ne sont pas dus à une carence dans la ration de ces jeunes mais bien dans celle de leur mère alors que ces jeunes sont à l'état foetal. Aussi, faut-il se rappeler que les rations convenant aux bêtes de somme ordinaires ne font pas du tout à la jument gestante alors qu'il lui faut plus que jamais de l'iode dans sa ration.

On ignore encore exactement la quantité minimum d'iode nécessaire à la jument gestante. C'est qu'en effet le problème se complique du fait que l'iode est de par sa nature même toxique.

D'après les expériences conduites à ce sujet, on peut dire que 15 grains de potassium iodé par semaine pendant les cinq derniers mois de gestation suffiront amplement et assureront au poulain l'absence de tous ces troubles accompagnant d'ordinaire une insuffisance d'iode.

L'iode se donne de bien des façons. La quantité requise d'iode potassium ou sodium iodé, peut être placée dans l'eau chaque jour, à toutes les semaines, tous les quinze jours; ou bien certains éléments comme le sel servi régulièrement peuvent être assez iodés pour assurer à l'animal la quantité d'iode nécessaire.

Si l'on admet qu'une jument doit consommer 15 onces de sel chaque jour et requiert également 2 grains de potassium iodé quotidiennement, il faudra incorporer à chaque 100 livres de sel ½ once de potassium iodé. En pourcentage, cette quantité représente environ .03 pour cent KI de sel.

Le moyen le plus simple d'incorporer l'iode est sans doute de faire dissoudre 1 once de potassium iodé dans environ ⅞ d'un gallon d'eau et de ser... à chaque jument tous les jours durant la dernière moitié de la gestation 1 cuillerée à table de la solution. Dans cette solution, on comptera quelque 220 cuillerées à table, ce qui fournira approximativement les 2 grains de KI recommandés par la plupart des Stations Expérimentales.

Un mot d'avertissement avant de terminer. L'iode n'est pas une panacée universelle. Il ne préviendra que les troubles dues à une insuffisance de ce minéral essentiel. Rien de plus. Ce n'est ni un tonique ni un stimulant — c'est une nourriture. Si en faible quantité il est recommandable, en trop grande quantité il peut devenir dommageable.

AU VIEUX QUEBEC

MONTREAL. — On apprend à l'hôtel de ville que le maire Houde négocie avec Québec l'extension de deux ans du mandat du Conseil actuel et le règlement du problème financier de la métropole. Si ces négociations n'ont pas de suite, il serait prêt à démissionner comme député provincial de Ste-Marie et à se présenter au fédéral avec tout un groupe d'autonomistes de toutes couleurs.

QUEBEC. — Deux jeunes filles ont été brûlées à mort dans un incendie qui a détruit trois immeubles de la basse ville. Trois autres personnes ont été blessées. Deux d'entre elles se sont cassé les jambes et la troisième, Béatrice Ward, 26 ans, s'est fait de graves brûlures.

MONTREAL. — Sir Hubert Wilkins, explorateur australien, arrivé à Montréal venant de New-York, est reparti immédiatement pour Edmonton et Waterways, Alberta. Il s'en va étudier les conditions de navigation du fleuve Mackenzie. Sir Hubert projette d'établir une base sous les glaces de l'Arctique dans un sous-marin de 50 pieds de longueur.

VALLEYFIELD. — Le ministre de la Voirie, l'hon. T.-D. Bouchard, a quasi promis à la délégation composée de M. Maxime Raymond, député fédéral, et de plusieurs représentants des corps publics, la construction d'un boulevard entre Valleyfield et Montréal.

MONTREAL. — M. James Cromwell, ministres des Etats-Unis au Canada et Mme Cromwell ont quitté, en avion, le village du Mont Tremblant pour se rendre à Val-d'Or. Ils ont assisté à la finale des courses internationales de chiens et Mme Cromwell a présenté le trophée Jack Hammel au vainqueur.

NOUVELLES DE GUERRE

(Suite de la page 1)

roi, qui annonce de nouveaux et lourds impôts.

* * *

On annonce que des négociations viennent d'être amorcées par la Suède afin d'amener la Finlande et la Russie à s'entendre pour accepter la médiation suédoise.

* * *

L'Australie vient de former un ministère d'union.

Vendredi, le 8 mars

Paris, Londres, d'une part, Berlin, Moscou, de l'autre, se demandent comment tournera l'offre de médiation faite par Stockholm, afin d'amener la fin des hostilités en Finlande. On propose maintenant que les Etats-Unis offrent leur médiation.

Il est évident que les Alliés ont tout avantage à ce que la Russie et par elle l'Allemagne n'aient pas accès aux riches ressources naturelles de la Finlande.

Samedi, le 9 mars

Le ministre des affaires étrangères d'Allemagne, M. Joachim von Ribbentrop doit se rendre à Rome pour conférer avec le premier ministre Mussolini.

* * *

Un ancien président de la Finlande, M. Per-Evin Svinherfond, est arrivé à Berlin où il sera reçu par le chancelier Hitler. L'on croit que de Berlin il se rendra à Rome.

BERLIN. — De hauts personnages allemands ont déclaré que le ministre norvégien des affaires étrangères, M. Halvdan Koht, se trompe d'adresse lorsqu'il proteste contre l'usage des mines par l'Allemagne. Ce n'est pas l'Allemagne qui a déclenché la guerre sur mer, disent-ils, mais l'Angleterre: que les neutres s'adressent donc à l'Angleterre pour obtenir un meilleur traitement.

BUCAREST. — La Roumanie a mobilisé 200,000 réservistes et porté les effectifs de son armée à 1,600,000 hommes pour se protéger au cas où le conflit s'étendrait en Europe ce printemps. La mobilisation s'est accomplie sans heurts car les réservistes appelés avaient été prévenus des mois à l'avance.

DONNELLY TIENT SA JOURNEE JACISTE

Conférence spirituelle. Propositions. Parti récréative

Le 10 mars nous ramène à notre journée jaciste. La journée débute par la basse messe pendant laquelle un bon nombre de jacistes font la sainte communion.

Le soir a lieu la réunion mensuelle. La prière et la lecture d'un passage de l'Evangile ouvrent l'assemblée. On chante ensuite ensemble l'hymne national "O Canada", et Mlle la secrétaire fait la lecture des minutes de la dernière réunion.

M. le Curé parle alors de la formation des équipes et explique ce mouvement et l'on passe aux propositions.

Il est proposé par M. Guy Parent et secondé par M. Marcel Gravel: "Que M. Jean-Baptiste Régnier soit élu chef, vu le trop grand nombre de garçons jacistes."

Proposé par Mlle Thérèse Dandurand et secondé par Mlle Yvette Houde: "Que Mlle Madeleine Pariseau soit élue chef pour remplacer Mlle Alice Tanguay, dont on vient de célébrer le mariage récemment."

Proposé par Mlle Marguerite Forcier et secondé par M. Lucien Maisonneuve: "Que les jacistes aient une bibliothèque à leur disposition et que Mlle Adèle Pariseau en soit chargée."

M. le Curé fait ensuite la lecture d'une lettre reçue de M. Paul Emne Maisonneuve, un de nos chefs jacistes, maintenant enrôlé et rendu en Angleterre.

La conférence spirituelle de ce soir traite de la 2ème qualité nécessaire à tout véritable jaciste: une connaissance exacte de la religion. La religion est un bien sacré qui unit l'homme à Dieu et dont le but est la gloire de Dieu. C'est un besoin pour tout homme. La première connaissance à acquérir est celle de l'existence de Dieu. Cela peut se prouver par 1o la Sainte Ecriture; 2o la raison et 3o la conscience. M. le Curé finit sa conférence par la lecture de la vie des quarante martyrs de Sébaste. Ces martyrs démontrent la foi et la croyance qu'ils avaient à l'existence de Dieu.

M. le Curé fait alors la lecture d'un article intitulé: "L'agriculture est la grande richesse du pays."

Nous entendons alors de la musique par Mlle Laurette Giroux et M. Paul Hurtubise et Edée Fortier. Le cours supérieur chante: "Le petit Grégoire" et nous entendons un morceau de violon par Mlles Thérèse Dandurant, Marguerite Forcier et Adèle Pariseau. M. Lucien Maisonneuve chante aussi "Vive la Canadienne."

Les soixante jacistes se livrent alors au jeu de "casse-tête chinois." C'est un superbe exercice pour l'observation et l'imagination. M. Gerald Sirois fait si bien qu'il gagne le premier prix et Mlle Adèle Pariseau gagne le second.

Un goûter est servi. On jase quelques minutes et l'on se retire.

* * *

Mercredi le 28 février plusieurs personnes ont pu profiter des cours d'agriculture donnés par M. Fontaine, et des cours d'apiculture donnés par M. LeMaitre.

Ces cours très intéressants furent grandement appréciés par les cultivateurs et les apiculteurs présents ou futurs. Il est à souhaiter que nous en ayons plus souvent.

* * *

Dimanche le 3 mars, retraite des enfants de l'école du village. Cette retraite à la demande de M. le Curé fut prêchée par le R.P. Parent, de Falher.

* * *

Ce même dimanche, 3 mars, le R. P. Vanier donne le sermon à la grand'messe sur la bonne lecture. Pendant son séjour parmi nous, le R. P. Vanier passe la semaine à parcourir nos campagnes en faveur du bon journal.

* * *

Samedi, le 9 mars, à peu près 24 dames de Donnelly étaient heureuses de rencontrer et saluer Mme J.-H. Tremblay, à un thé servi en son honneur, chez Mme J. Poulin.

GUY St Guy

En visite à Guy, depuis vendredi le 1er mars, M. et Mme Hébert de Villeneuve; ils viennent voir leurs enfants, établis à Guy depuis plusieurs années. Les enfants portent les noms de Walter, qui a épousé une Demoiselle Lagacé; Laurent, qui a épousé une Demoiselle Brulotte, et Elphège, qui lui aussi a convolé en justes noces. Walter est toujours à l'Hôpital de McLennan depuis son accident du 25 décembre dernier, mais il compte nous revenir pour Pâques. M. et Mme Hébert retournent à Villeneuve par le train du 8 au soir. Nous les voyons repartir avec regrets des deux côtés.

* * *

Nos gens comprennent la coopération; en effet, lundi le 4 et mardi le 5, on est venu scier et fendre le bois pour l'église et le presbytère; ils étaient 13 hommes chaque jour (on est pas superstitieux ici); il n'y a pas eu d'accident et le travail s'est fait avec beaucoup d'entrain et de bonne volonté et de scieurs. Cordial merci à nos courageux paroissiens.

VIMY

Tout ce que nous attendons parler le plus de ce temps-ci c'est d'élections et achats de terre.

M. C. Holder et M. Kuhl, membres actuels sont venus parler ici le 4 mars. M. Kuhl nous a expliqué le système monétaire. Samedi le 16 mars M. Perras viendra tenir une assemblée ici; et dimanche, le 17 mars, nous attendons M. Knight et M. Tellier.

* * *

M. L.-T. Pelletier a acheté une terre à quatre milles de Clyde, pour son fils Achille. M. P. Bilodeau a acheté une terre à quatre milles de Vimy. M. E. Laplante nous est revenu d'un voyage dans la province de Québec; il fit le retour avec un camion neuf.

M. A. Carrière, notre étoile de gouret, est revenu de Camrose chez ses parents.

Nous annonçons pour Pâques une soirée dramatique et musicale sous la direction de M. F. Landry.

FALHER Ste Anne

Mardi le 5 mars 1940 Mlle Marie Yvonne Dorine Lavoie, fille de M. Albert Lavoie et Hélène Parent, est baptisée à Sainte-Anne de Falher. M. Arthur Parent de Girouxville et son épouse Alexina Leblanc sont respectivement parrain et marraine. Jean Charles Lavoie, oncle de l'enfant, représente M. Parent forcé de s'absenter.

* * *

Samedi, le 9 mars, 16 jeunes filles du couvent, parmi les plus âgées, font une retraite fermée. Le R. P. Vicaire est le prédicateur. A la fin d'une journée comme celle-ci nous sommes obligé de conclure qu'il y a beaucoup de générosité chez nos jeunes.

* * *

Dimanche le R. P. Alfred Bouchard, curé, prend le "fret" pour Tangent où il prêche un triduum pascal. Le R. P. Deman, curé de Tangent, est venu passer deux jours avec nous cette semaine.

* * *

Dimanche soir, le R. P. Vanier de la Survivance est de passage à Falher. Le R.P. Vanier a quitté le district mardi soir, il est très enchanté de son passage dans le Nord; il part avec l'intime conviction que nos canadiens français s'unissent toujours de plus en plus pour conserver leur langue et leur foi. Plusieurs disent sans crainte que leurs vrais chefs de lignes sont aujourd'hui les prêtres, qui s'efforcent d'améliorer la situation économique et morale de la localité. Falher a eu trop longtemps une réputation fausse; au loin on croyait trop aisément qu'il fallait de l'héroïsme pour y demeurer. Cette réputation s'effritera, et nos visiteurs constateront qu'il fait bon vivre dans le pays du blé, du miel et de l'élevage... et surtout dans le pays de la franche amitié canadienne et française.

* * *

M. Oliva Sabourin est de retour de l'hôpital de McLennan; nous souhaitons à M. Sabourin une prompte convalescence.

Nous sommes un peu inquiet de M. Chevigny transporté d'urgence à Edmonton pour amputation d'une jambe. Ces nombreux amis de Falher ne l'oublient pas.

Nous offrons nos sympathies à la famille de M. Raymond Gariépy pour le deuil qui l'afflige présentement par la mort de Mme Lorrain mère de Mme Gariépy.

Plusieurs personnes de Falher se sont rendues au service funèbre de Mme Lorrain à Girouxville, lundi le 11 mars. Nous remarquions particulièrement M. J.-B. Langelier, Patrice Demers, Jos Tremblay, hôtelier, Roméo Turcotte, boucher, Oliva Landry, agent de la Familex, M. et Mme Henri Martel, Amable Rémillard, Jos. Laroque et Thuribe Minéault et quelques autres.

* * *

M. Joseph Larochelle du Lac Esturgeon est de passage dans sa famille pour quelques jours.

M. Paul Sicotte, gérant de la coopérative de consommation, est délégué par les directeurs pour assister à un congrès de coopérateurs à Edmonton. M. Sicotte est à Edmonton pour quelques jours.

GIROUXVILLE N.-D. de Lourdes

Mme Alphonse Laurin est décédée, chez elle, vendredi matin dernier après une longue maladie. Elle était âgée de 62 ans. Elle laisse outre son mari, M. Alphonse Laurin, deux fils: Ernest et Philippe; deux filles: Mme Raymond Gariépy et Mme Alfred Aubin, ainsi que plusieurs petits fils et petites filles.

La défunte était du nombre des premiers colons, venant lutter dans cette partie du pays.

Elle était également toujours une des premières dans l'organisation des dames de Sainte-Anne, et de plus une figure bien connue dans les soirées paroissiales.

Un grand nombre de parents et d'amis vinrent rendre leur dernier témoignage de reconnaissance à la défunte, en assistant aux funérailles qui eurent lieu lundi à dix heures et demie.

* * *

Malgré que Girouxville n'a pas parlé de coopératives depuis un assez long moment, ne croyez guère qu'elle n'avance pas. Elle grandit et devient de plus en plus intéressante. Tous les jours de chaque semaine, le R. P. Curé se rend à diverses maisons, où se groupe un grand nombre, pour discuter le mouvement coopératif.

La semaine dernière, il a été décidé, que si les fermiers voulaient se grouper, un char de porcs se chargerait à Girouxville même. Un gérant a été nommé pour chaque direction, afin de faciliter les gens.

Espérons que tout marchera sur des roulettes, avec un tel moto que celui "Soyons Unis."

* * *

M. Pierre Leclerc fut transporté à l'hôpital vendredi dernier après un grave accident. M. Leclerc sciait du bois chez son oncle, M. J. Rémillard, lorsque la scie se brisa en mille morceaux.

* * *

Mme Sylva Giroux est partie pour l'hôpital à Edmonton.

* * *

Nous souhaitons un prompt retour à nos malades.

ST PAUL, THEATRE D'UN INCENDIE

Départ de M. Riberdy. Concours d'amateurs. La J.I.C.F.

Mercredi dernier vers midi un incendie détruisait complètement la résidence de M. Isidore Fontaine. Un poêle surchauffé a été la cause de ce malheur. Comme cette propriété n'était pas assurée contre le feu, M. Fontaine subit une perte totale. Nous sympathisons de tout coeur avec ce bon paroissien dans l'épreuve qui vient de le frapper.

* * *

Les autorités de la Banque Canadienne Nationale ayant requis les services de M. Lucien Riberdy à leur bureau d'Edmonton, ce monsieur nous quittait mercredi le 6 mars ainsi que son épouse et leur petite famille pour leur nouvelle résidence. Quelques jours avant leur départ, M. et Mme Riberdy furent l'objet de plusieurs petites fêtes intimes et de nombreux et riches cadeaux leur furent offerts en témoignage d'estime et d'attachement.

C'est avec regret que nous les avons vus s'éloigner de nous. Nous leur souhaitons bonheur et prospérité et espérons qu'ils viendront souvent nous rendre visite.

* * *

Le concours d'amateurs sous les auspices du St. Paul Women's Institute, qui eut lieu jeudi soir le 7 février a remporté un réel succès. Les numéros au programme étaient nombreux et variés. Plusieurs des nôtres ont pris part à cette soirée et l'on peut dire en toute sincérité qu'ils nous ont fait grandement honneur. Il nous fait plaisir de mentionner ici les différents morceaux (chant et musique) qu'ils ont si bien exécutés.

Chant en choeur par les élèves de l'école supérieure (en anglais) Belle nuit. Contes d'Hoffman.

Chanson française très bien rendue par les demoiselles Gadbois joliment costumées en bohémiennes.

Chant en anglais par Mlle Irène Duchesneau avec accompagnement de guitare par sa soeur, Thérèse. Morceau de guitare par Thérèse Duchesneau. Le tout très bien réussi.

(Suite à la page 7)

LONDRES. — L'ancien président de la Tchécoslovaquie, M. Edouard Benès, a déclaré que les Alliés ne doivent pas faillir à leur tâche de supprimer impitoyablement le régime nazi dont la nation allemande doit accepter la responsabilité.

LA COREY

Le semaine dernière la campagne électorale se continuait ici. Nous avions le plaisir d'entendre M. J.-O. Binette candidat indépendant provincial. Comme il commence dans la politique son discours ne fut pas très long. Il laissa la parole aux MM. Galarneau et A. Deschène qui parlèrent en faveur de M. Binette. L'assemblée était assez nombreuse et F. Hood fut choisi pour en être le président. Il s'en tira très bien et n'eut que des éloges pour le candidat.

Nous avons ainsi entendu tous les aspirants sauf ceux du parti C.C.F. Et alors nous saurons maintenant formuler notre choix bientôt. En attendant nous serons anxieux de connaître le vainqueur.

Dimanche la voix de M. E. Moineau se faisait encore entendre à la messe. Son fils Philippe de Bonnyville l'accompagnait en sa visite.

* * *

Alp. Desrochers a enfin commencé à transporter ses dormants ("beams" pour chemin de fer).

* * *

M. et Mme Paul Sirois sont revenus de leur voyage de noces en Saskatchewan.

* * *

M. E. Dubuc conduisait sa fillette à l'hôpital pour opération de l'appendicite.

* * *

Depuis quelque temps la neige disparaissait rapidement et elle manquait surtout dans les bois. Il faut espérer que notre dernière bonne bordée améliora les chemins.

MORT SUBITE DE MADAME BOLE

Autres nouvelles de Joussard

Le 3 courant, la mort impitoyable frappait à la porte de Mme Veuve Adolphe Bole; la dernière fois que la mort visitait notre village, c'était il y a un an et demi passé, lorsqu'elle frappait à la même porte pour feu M. Bole. La différence est dans le fait que l'an dernier elle se fit attendre longtemps, tandis que dimanche dernier, on trouva Mme Bole morte dans son lit depuis plusieurs heures.

Le service funèbre eut lieu mardi au milieu d'un grand concours de paroissiens; M. le Curé Normandeau chanta le service et le R. P. Serrand, principal de l'école de St-Bruno présida au Libera et à la bénédiction de la fosse au cimetière.

Les porteurs étaient MM. Arthur Comeau, Alphonse Dachand, Jos. Dalton, Philippe Row et son frère Jos.

La chorale fit les frais du chant pour la deuxième fois à un service funèbre.

La défunte laisse une fille, Fernande qui remercie par la voix du journal tous ceux et celles qui ont apporté ou envoyé leurs condoléances et montré leur sympathie de quelque manière à cette occasion.

Lon se demande où frappera la Vieille la prochaine fois? R.I.P.

* * *

Pêche:

Pas fameuse, dit-on, quoique les prix soient raisonnables. De fait, il y a beaucoup moins de pêcheurs cette année que d'habitude. Probablement parce qu'il y a plus d'ouvrage dans les chantiers; l'on préfère (en ce qui concerne les Canadiens du moins) passer l'hiver dans le bois plutôt que sur le lac.

Nos entrepreneurs de chantiers se déclarent satisfaits jusqu'à présent, mais ils craignent et avec raison que le chinook ne vienne faire disparaître le peu de neige qu'il y a.

* * *

Température:

Toujours beau, un peu de froid depuis deux semaines, juste assez pour nous faire penser que c'est l'hiver quand même et pour conserver les chemins de traîneaux si nécessaires aux charrois de saison.

Depuis quelques jours, nous ne voyons que quelques traîneaux qui se glissent sur les bords du lac, puisque sur la grande route, il n'y a que de la boue et déjà assez épaisse en certains endroits. Nul doute que le printemps guette au coin, mais le vieil hiver peut encore nous causer des surprises.

* * *

Glace et bois de chauffage:

Chacun a fait sa provision de glace et de belle glace cette année surtout, vu qu'il n'y a pas eu de neige.

De même pour le bois de chauffage, les quelques voitures disponibles ont été employées constamment à transporter glace et bois à domicile. A part cela, c'est le petit traintrain de vie ordinaire.

THERIEN

Décès de M. I. Paradis

Therien entier pleure la disparition d'un compatriote, M. Isaïe Paradis, décédé à Edmonton, après de longues souffrances, à l'hôpital général, à l'âge de 58 ans. Nos gens ont une raison toute spéciale de manifester leurs sympathies car ils comptaient en lui un ami de grand coeur, sincère et dévoué.

Les services qu'il a rendu à tous sont innombrables. Il prenait une part active dans toutes les oeuvres de charité.

Quand il s'agissait de faire quelque chose pour le bien de la paroisse en général, il était un des premiers à offrir ses services.

L'estime qu'on avait pour lui a été prouvée par la nombreuse assistance aux funérailles.

Il laisse pour pleurer sa perte son épouse et une fille Mme Albert Plaquin, son frère Onésime et trois autres frères.

A cette famille si durement éprouvée nous offrons nos sincères sympathies.

BOMBAY, INDE. — Le comité d'Action du Congrè national, panindien, qui s'est réuni à Patna, a adopté une résolution où il affirme que l'Inde doit forger elle-même sa propre destinée. Cette résolution sera soumise à une prochaine réunion plénière du parti, à Rahgarr.

PLAMONDON PERD L'UN DE SES PIONNIERS

Décès de M. François Bossé à l'âge de 83 ans

Encore un de nos vieux braves pionniers vient de nous quitter pour un meilleur séjour. Agé de 83 ans, M. François Bossé habitait Plamondon depuis 27 ans sur une ferme qu'il avait réclamée à la forêt. Toujours d'une activité remarquable il n'a cessé le travail que lorsque la maladie le retint au lit cinq jours avant sa mort. Ce bon vieux M. François laisse à tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'une réputation d'intégrité et de bienveillance inspirée par un profond sens religieux. Trois fils lui survivet: MM. Ovide, Joseph et Adolphe Bossé, résidents de cette paroisse, et un grand nombre de petits enfants et d'arrière petits descendants.

Assistance nombreuse au service funèbre. A la famille en deuil nous offrons nos condoléances.

* * *

Le bébé de M. et Mme Philippe Cyr a été baptisé sous les noms de Joseph Alexandre Albert. Parrain et marraine: Elisabeth et Alexandre Bossé, tante et oncle maternels du petit garçon.

SOIREE PAROISSIALE, BEAUMONT

Petites nouvelles diverses

Notre bon père Gaborit est revenu de l'hôpital après y avoir passé trois ou quatre jours.

* * *

Il y a en ce temps-ci beaucoup d'enfants malades de la grippe; c'est presqu'une épidémie, tous les enfants en bas de 10 ans y passent.

* * *

En ce temps-ci les assemblées politiques se succèdent. Chacun vient avec son programme et ses promesses; c'est à qui fera le mieux ou prometttra le plus.

* * *

Dimanche dernier avait lieu la soirée organisée par les Dames de l'Autel; ce fut un véritable succès. Beaucoup de monde, un beau programme, beaucoup d'enthousiasme, la pièce était l'oeuvre d'une albertaine, c'est-à-dire une composition de Mme Emma Morrier, belle pièce où l'on démontre ce que peut faire un mariage hors de sa foi, sa langue et ses principes; enfin c'est une pièce d'où l'on peut tirer profit, pour les jeunes et même pour les plus âgés. Merci à l'auter et merci aussi à nos acteurs pour l'avoir si bien rendue. Les acteurs étaient: M. Eric Bérubé, la Mère, et M. Wilfrid Royer le fils aîné; Mlle Laurette Leblanc, belle-fille et M. Georges Villeneuve, le cadet. Tous jouèrent avec un tel naturel que l'on aurait pu croire que c'était leur vie qu'ils vivaient. Aussi nous leur disons grand merci et merci à Mme Hérard pour les avoir exercés et s'être donné beaucoup de trouble.

Les Dames de l'Autel remercient tous ceux qui ont aidé de façon ou d'autre; chacun montra beaucoup de bonne volonté. Merci à ceux qui se sont offerts et grand merci à l'assistance nombreuse venue encourager cette soirée.

* * *

M. et Mme Ernest Dagenais avaient la visite de M. et Mme Vaillancourt de Ste-Rose, Province de Québec. Mme Vaillancourt est la soeur de M. Dagenais. Ils étaient accompagnés d'un autre M. Vaillancourt et sa dame. Tous se rendirent à Bonnyville où ils visitèrent une soeur de M. Dagenais en religion chez les Soeurs de Ste Croix.

* * *

En visite aussi chez M. et Mme Ulric Gravel, M. Philorum Ouellette du Lac La Biche.

Etait de passage aussi M. Joseph Durocher accompagné d'un ami.

* * *

Chez M. Amédée et Maurice Leblanc sont revenus de Morinville où ils étaient depuis un mois et demi à réparer magasin et hôtel de M. Armand Chalifoux. M. Leblanc est un de nos ouvriers et comme le printemps commence à se faire sentir les constructions reprendront sans doute.

ASSEMBLEE DE M. PERRAS A LAMOUREUX

Dimanche, le 10 mars, il y eut encore une assemblée politique à la salle paroissiale. Les orateurs furent: M. Joseph Perras, candidat libéral aux élections provinciales, M. Napoléon Despins et Mlle M.-Jeanne Viens. L'assemblée était présidée par M. Hector Lamoureux. Il y avait une bonne assistance qui écouta attentivement les discours un peu brefs mais très suggestifs qui furent prononcés. Avec quatre candidats en présence dans le comté de St-Albert, les électeurs sont perplexes et attendent avec curiosité le verdict du 21 mars prochain.

* * *

Nos Dames d'autel donneront une soirée familiale le dimanche 17 mars Comme d'habitude il y aura jeu de cartes, prix aux gagnants et réveillon. Le concert sera donné par les élèves de l'école Saskatchewan sous la direction de Mlle Doris Brosseau. Nos jeunes qui font du gymnase nous donneront aussi une démonstration de leurs tours de force. Bienvenue à tous.

* * *

Une grippe plutôt bénigne a parcouru la campagne ces dernières semaines et plusieurs personnes ont dû lui payer un léger tribut. Mais tous les indisposés semblent se remettre très rapidement.

M. Ernest Langlois, opéré de l'appendicite, est de retour de l'hôpital, en bonne voie de convalescence et plein d'espoir en l'avenir.

* * *

Les personnes qui croyaient le printemps à nos portes sont obligées de changer d'avis et de remettre leurs habits chauds. Mardi dernier le thermomètre enregistrait 14 degrés au-dessous de zéro, dans notre localité.

Le mouvement Coopérateur

LE CERCLE D'ETUDE

Le deuxième principe de Rochdale

Chef: Nous voici de nouveau! Et j'espère que vous avez tous lu quelque chose au sujet des principes Rochdale, qui fournissent, comme vous le savez, la base de tout magasin coopératif. Ces principes, qui ont déjà prouvé leur mérite, deviennent de plus en plus importants dans la vie économique de notre pays. La National Catholic Rural Conference des Etats-Unis a déclaré dernièrement que l'on est redevable aux principes Rochdale pour avoir introduit l'esprit chrétien dans le domaine économique. Nous devrions donc les connaître à fond, à cause de leur haute importance. La semaine passée nous en avons examiné le premier; ce soir, nous en aborderons le deuxième, à savoir: le taux d'intérêt devrait être fixe et juste. Peut-être vous avez quelque chose à dire.

Isidore: Malgré ce que vous venez de dire à propos de l'esprit chrétien, je crois que c'est toujours le petit producteur qui perd lorsqu'il s'agit d'une affaire commerciale. Songez à ce qui m'est arrivé l'année passée; j'avais attrapé une bonne quantité d'éperlans, mais juste au moment où j'allais les vendre, le prix a baissé, de sorte que je n'ai pas fait de profit. Pour ma part, je crois que nous avons grand besoin d'un bon système de vente.

Henri: Mais comment établir un système de vente?

Pierre: C'est difficile, sinon impossible, de contrôler les diverses conditions du marché, mais les gens qui réussissent le mieux à cet égard sont les commerçants. Ainsi c'est en fondant un magasin coopératif que les petits producteurs peuvent acquérir une influence considérable dans les affaires commerciales.

Madame de la Roche: Pour moi, tout cela est clair. La première démarche à faire c'est de fonder un magasin coopératif. Pour vendre avec profit, il faut avoir acheté avec profit. Et puisque nous sommes constamment obligés de faire des achats, c'est du magasin coopératif que l'on tirerait les plus grands bénéfices.

Chef: Eh bien, revenons au deuxième principe. Si le taux d'intérêt des actions est fixe, l'entreprise en acquiert une certaine stabilité. Ansi, il n'y a pas de spéculation dans les fonds des coopératives.

Pierre: Voilà une différence entre le système coopératif et le système capitaliste; dans ce dernier, le taux d'intérêt sur les fonds hausse ou baisse selon les profits de la société.

Membre: Quand cela arrive il y a des négoces des fonds. J'ai entendu parler des méthodes malhonnêtes qui en résultent: spéculation, capitalisation excessive. L'existence de ces maux-là fut signalée par une commission nommée par le gouvernement fédéral il y a quelques années.

Chef: Vous venez de nous indiquer un des grands maux du système capitaliste. Je crois bien comprendre que lorsque les profits d'une entreprise commerciale sont distribués sous forme d'un taux d'intérêt plus élevé sur le capital, cela aide ceux qui possèdent le plus d'argent, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas besoin d'aide financière. Pendant les périodes de prospérité, une telle entreprise aurait bien plus d'argent qu'il ne lui en faudrait.

Isidore: Mais comment se fait-il que les actionnaires d'une telle compagnie acceptent un si vaste capital, puisqu'ils seront obligés de payer tant d'intérêt?

Henri: C'est un moyen d'empêcher les profits de paraître excessifs. Au lieu de les rendre aux consommateurs ou aux travailleurs, on distribue plus de fonds aux actionnaires.

Pierre: Pour appuyer ce que vous venez de dire, permettez-moi de citer le cas de la compagnie Montreal Light, Heat and Power. D'après Hansard (1er mars 1934), les actions de cette compagnie qui valaient $100 chacune, il y a trente ans, ont depuis lors atteint à la valeur de $1,140 chacune. Citons encore un extrait de la Montreal Star (décembre 1924): "Les tarifs d'électricité que l'on est obligé de payer ici dépassent par 1,299 pour cent ceux d'Ottawa."

Madame de la Roche: Voilà une forme de malhonnêteté qui a l'air "respectable," et qui se trouve souvent chez les grandes corporations. Les pionniers de Rochdale se sont consacrés à empêcher l'existence de pareils abus.

Isidore: Mais si le taux d'intérêt sur les actions est fixe et assez petit, à quoi bon placer son argent?

Membres: Vous comprendrez tout cela plus tard, quand on vous donnera des raisons bien solides.

Chef: Bien que cette discussion m'intéresse vivement, il faut l'interrompre. La prochaine fois nous examinerons le troisième principe de Rochdale; tout article sera vendu au comptant.

La paroisse de Guy favorise la Coopération

Nous apprenons avec plaisir que l'étude coopérative est lancée depuis quelque temps dans la paroisse de Guy. A l'instigation du dévoué pasteur, M. l'abbé P. Gagnon, plusieurs cercles d'étude pour adultes ont été fondés ou sont en formation. Déjà on commence à requérir du matériel, brochures, catéchismes, etc. Et l'on va se mettre à étudier "La Coopérative," selon Hannam.

Le 6 mars dernier une réunion d'étude se tenait chez M. Emile Johnson; un autre cercle fonctionne sous l'égide de M. Laurent Héberr; un troisième va se tenir chez M. Aurèle Benoit. D'autres encore sont en perspective. Nos meilleurs voeux de succès à la paroisse de Guy.

Coopération à Falher

La coopérative de consommation va de progrès en progrès. En décembre dernier nous comptions 100 membres; aujourd'hui après trois mois de propagande nous avons 190 membres bien comptés, et nous avons beaucoup augmenté notre marchandise.

Nos cercles d'étude progressent; mardi le 5 mars nous commençions l'étude des caisses populaires, chez M. Louis Labbé; 20 personnes étaient présentes, malgré le mauvais état des chemins.

Mercredi, le cercle d'étude de M. Oswald Gervais a battu tous les records d'assistance, nous comptions 30 personnes dont 10 dames. Monsieur Delphis Servant, M. J.-B. Morin et M. Omer Lambert ont fait 3 milles et plus pour s'y rendre. M. et Mme Maxime Gervais ont aussi assisté au cercle d'étude. Nous avons parlé de nos systèmes démocratiques actuels en relation avec la coopération.

Jeudi, le cercle d'étude de M. Armand Brien groupe environ 23 personnes; nous discutons sur les progrès de la coopérative au Canada. Nous nous séparons en parlant un peu politique, c'est si difficile de s'en abstenir complètement surtout en temps d'élections. Nous nous en tenons surtout aux principes.

Le cercle d'étude de M. Henri Despins est remis à la semaine prochaine, vu le mauvais état des chemins.



(Suite de la page 6)

Morceau de piano très bien exécuté par la petite Rose-Marie Fontaine.

M. Adrien Pitre et ses deux soeurs surent aussi nous égayer par leur chanson avec accompagnement de guitare.

Chant en anglais très bien rendu par M. Léon Gouin.

Les demoiselles Landreville nous ont comme toujours charmés par leurs chansons.

Les petites Jacqueline et Gemma Gamache ont réussi à merveille leurs solos de violon.

Il y eut aussi chant en choeur par les garçons de l'école Saint-Paul, chant et solo de guitare par les demoiselles Aubin. D'autres jeunes gens dont les noms nous échappent ont aussi été très heureux dans l'interprétation de solos de piano.

Les trois prix en argent destinés aux plus méritants furent décernés comme suit:

1er prix: $10.00, gagné par Mlle Lilian Kerschuk pour danse originale.

2e prix: $7.00, gagné par les élèves de l'école supérieure de Saint-Paul et présenté à la Rév. Soeur Saint Paulin, principale.

3e prix: $5.00, gagné par les demoiselles Landreville.

Nos sincères félicitations aux heureux gagnants et à tous ceux qui nous ont donné un si beau régal musical.

* * *

Mercredi le 28 février avait lieu au presbytère l'élection des dirigeants du Cercle N.-D. de Lourdes de la Jeunesse Indépendante Catholique Féminine. Mlle Bibiane Tremblay fut élue présidente. Mlle Claire Landreville, secrétaire et Mlle Cécile Berlinguette, trésorière.

Ce cercle qui compte une vingtaine de membres a ses réunions deux fois par mois au presbytère. Le R. P. J. Lavoie en est l'aumônier.

* * *

Mme Paul Trudel a le plaisir de recevoir chez elle sa soeur, Mme Thomas Lessard, d'Edmonton.

ACTE CONCERNANT LES ASSOCIATIONS D'EPARGNE ET DE CREDIT

Incorporation

6. — (1) La requête pour l'incorporation d'une association de crédit devra être faite en première instance à l'inspecteur auquel on remettra un mémorandum d'association, selon la formule A annexée à cet acte.

(2) Le mémorandum d'association devra être signé par au moins dix personnes désireuses d'être ainsi associées, et il devra être accompagné d'un affidavit certifiant toutes les signatures de ces personnes, et d'une copie des règlements ou statuts selon lesquels les transactions et les affaires de l'Association seront dirigées, gouvernées et administrées; ces règlements devront être signé par les personnes qui ont signé le mémorandum d'association, et on y joindra un affidavit certifiant ces signatures; et chacune de ces applications devra être accompagnée du paiement des honoraires tels que prescrits dans l'Annexe pour l'incorporation de l'association de crédit.

(3) Si l'inspecteur approuve la requête il devra transmettre cette requête ainsi que copie des statuts et règlements, et les affidavits certifiants les signatures et les honoraires d'incorporation, en y joignant un certificat d'approbation, au Régisseur qui devra procéder à l'enregistrement et émettre un certificat d'incorporation de l'association de crédit; si l'inspecteur n'approuve pas la requête il devra remettre les honoraires à la personne de qui il les a reçus.

7. Dès l'émission du certificat d'incorporation, les signataires du mémorandum d'association, et toutes personnes qui peuvent par la suite devenir membres de l'association de crédit, deviennent et sont un corps légal enregistré sous le nom de l'association de crédit.

8. Le mémorandum d'association devra spécifier le nom de l'association de crédit, l'endroit où sera situé son bureau enregistré, la valeur réelle de ses parts, et le nom et l'adresse des signataires du mémorandum avec le nombre de parts souscrites par chacun.

9. Le Régisseur verra à ce qu'un avis d'incorporation soit publié aux frais de l'association de crédit dans l'un des numéros de "The Alberta Gazette", et il devra percevoir, en même temps que le mémorandum est produit, les honoraires prévus pour une telle publication.

Nom

10. — (1) Aucune association de crédit ne devra être enrégistrée sous un nom identique à celui sous lequel une autre association existante a été enrégistrée, ni sous un nom tellement ressemblant qu'il peut induire en erreur et les mots "Savings and Credit Union, Limited" devront faire partie du nom de chacune des associations de crédit enrégistrées conformément au présent Acte.

(2) Le Régisseur peut refuser l'incorporation à toute association de crédit dont le nom ou une partie du nom comprend l'un des mots suivants: 'Imperial', 'Crown', 'King's', 'Queen's', 'Royal', 'Dominion', 'Alberta', ou tout mot d'un pareil sens.

Statuts "By-Laws"

11. — (1) L'inspecteur devra préparer et soumettre pour approbation par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil des statuts-modèles (standard) compatibles avec le présent Acte, lesquels seront appliqués à toute association de crédit incorporée en vertu des présentes.

(2) Une association de crédit peut établir des statuts supplémentaires compatibles avec le présent Acte, selon qu'il pourra être jugé convenable par l'association.

(3) Aucun statut supplémentaire ne pourra prendre effet à moins d'avoir été approuvé par l'Inspecteur.

SOIREE DES C.-F. A LOS ANGELES

Le dernier amusement que les Canadiens de Los Angeles se donnèrent fut une soirée costumée, dite "Temps-Durs". Les Canadiens savent se toiletter, aussi savent-ils se costumer. Ce fut très amusant. Certains de ces costumes furent à nous en faire rêver pour plusieurs nuits suivantes.

* * *

Dimanche, le 3 mars, Mme B. All recevait chez elle, une cinquantaine de Canadiens-Français pour un souper "Pot-Luck" au profit du cercle Jeanne d'Arc. A un "Pot-Luck", chacun apporte son plat chaud. Après ce souper, il y eut une assemblée générale des membres, puis une petite partie de cartes. Si ceci n'est pas suffisant pour une soirée, qu'on nous suggère mieux. Il y avait 8 prix pour les gagnants aux cartes, pour les gagnants des deux bouts. Ce correspondant fut un de ceux qui en gagnèrent un; un du bout d'en haut, s'il-vous-plait; une pince-cravate qu'il sera fier de porter.

* * *

Guerre partout! Guerre ici aussi, à Los Angeles. Un immense volier d'une sorte de merles noirs s'abattit dans un de nos parcs, assis sur les terrasses de la bibliothèque, pas loin de ce parc, et en chassa tout autre oiseau plus petit qu'eux. Un excitant pêle-mêle de coups-de-bec.

On ramassa un vieux résidant solitaire du désert, pour l'enterrer aux soins d'une institution de vieux. On se battit longtemps avec lui pour lui faire prendre un bain. Laver n'est pas le mot; on le pela. Mais, peut-être aurait-on dû suivre son premier désir, fondé de profond instinct probablement. En quelques jours il attrapait pneumonie et il en mourut.

R. Thibodeau.

CARTES PROFESSIONNELLES

"NOUS VOUS SERVONS MIEUX"

CARTES D'AFFAIRES

"VOTRE SATISFACTION EST NOTRE SUCCES"

CANDIDATS A L'ELECTION PROVINCIALE 21 MARS

Division	Indépendants	Créditistes	C.C.F.	Autres
ACADIA-CORON.	G.-N. Johnston	C.-E. Gerhart	Mrs. R. Johnstone	
ALEXANDRA	A. Peterson	S.-A. Berg	Chris Cairns	
ATHABASKA	M.-P. Cordingly	Gordon Lee	N.-J. Shopland	
BANFF-COCH.	Frank Laut	W.-R. King		
BEAVER RIVER		Hon. L. Maynard	John Hannochko	A. Crowther (In. L.)
				J. Bibby (In. Farm.)
BOW V.-EMPRESS	E.-L. Gray	W.-E. Cain		
BRUCE	B.-C. Gilpin	Dr. J.-L. McPherson	E.-A. Mohen	
CALGARY	J.-J. Bowlen	Hon. W. Aberhart	R.-T. Alderman	D.-V.Mitchell (I.-La)
	Mayor A. Davison	Fred Anderson	F.-J. White	Frank Moodie (Ind.)
	Norman Dingle	Mrs. E. Gostick		
	J.-C. Mahaffy	Mrs. H.-D. Tarves		
	Harry Pryde			
	J.-T. Shaw			
CAMROSE	Dr. J.-D. Neville	Hon. D.-B. Mullen	C.-A. Ronning	
CARDSTON	Seth H. Nelson	Hon. N.-E. Tanner		
CLOVER BAR	A.-H. Gibson	F.-M. Baker	David Roberts	
CYPRESS	Fay Jackson	A.-W. Flamme		
DIDSBURY	E.-M. Brown	E.-P. Foster		
DRUMHELLER	F.-C. Moyer	Gordon Taylor	W.-G. Southern	
EDSON		J.-H. Unwin	W. Dickout	A. Morrison (Lab.)
EDMONTON	L.-Y. Cairns	Elisha East	H.-D. Ainlay	S.-G. Barnes (In. P.)
	D.-M. Duggan	Charles Gould	W.-H. Miller	J.-H. Green (In. P.)
	E.-C. Fisher	N.-B. James	Elmer Roper	J MacPherson (Com)
	H.-J. Macdonald	Hon. E.-C. Manning		G.-F. Hustler (Ind.)
	Gerald O'Connor	Dr. C.-B. Willis		
	J. Percy Page			
	Mrs .E.-C. Pardee			
GLEICHEN	D.-J. McKinnon	I.-M. McCune	J.-H. Coldwell	
GRANDE PRAIRIE	Dr. L.-J. O'Brien	William Sharpe	William Rigby	
GROUARD		J.-A. Maurice	Michael O'Grady	J.H. Tremblay (Lib.)
HAND HILLS	W. McAllister	Hon. Dr W.-W. Cross		
LACOMBE	R.-E. Chowen	D.-B. MacMillan	C.-M. Ironside	
LAC STE ANNE	Philip Keeley	A.-V. Bourcier	Mrs. R. Peterson	
LEDUC	J.-A. Rivard	R.-E. Ansley	A.-E. Faulkner	
LETHBRIDGE	Dr. P.-M. Campbell	Albert Smith		
LITTLE BOW	Edward Griffin	Rev. P. Dawson		
MACLEOD	Gordon Walker	James Hartley		
MEDICINE HAT	W.-C. Yuil	Dr. J.-L. Robinson		
OKOTOKS-HIGH R.	John Brommfield	Ivan Case		
OLDS	F.-S. Grisdale	N.-E. Cook		H.-J. Ash (Ind. C.S.)
PEACE RIVER	E.-J. Martin	W.-J. Lampley		
PEMBINA	Geo. MacLachlan	Dr. H.-K. Brown	Walter Mentz	
PINCHER C.-CROW	C.-J. Tompkins	E.-O. Duke		E. Williams (Lab.)
PONOKA	Percy McKelvey	Mrs. Edith Rogers	Charles Johnson	
RED DEER	Alfred Speakman	J.-H. McCullough		A.E. M'Lellan (In P)
REDWATER	John I. Zubick	J.-M. Popil	C.-J. Stimpfle	
ROCKY MOUNT' H.	Thos. Sigurdson	A.-J. Hooke	Gus Maki	
ST. ALBERT	Lionel Tellier	Charles Holder	W.-R. Rigney	J-H Perras (Lib)
ST. PAUL	J.-O. Binette	J.-W. Beaudry	C.-G. Milaney	
SEDGEWICK	John Gair	A.-E. Fee	Gerald Oberg	
STETTLER	L.-V. Lohr	C.-A. Reynolds	H.-H. Turner	
STONY PLAIN	W.-J. Connolly	Mrs. R.-E. Wood	T.-J. Hardwick	G. Bevington (I.-F.)
SPIRIT RIVER	George Mc Donald	H.-E. Debolt	Emil Sather	
TABER	J.-L. Nelson	Roy S. Lee	W.-W. Scott	
VEGREVILLE	Dr J. Yakimischak	George Woytkiw	A.-M. Matheson	
VERMILION	S.-C. Hechbert	Hon. W.-A. Fallow	Jack McDuffe	
WAINWRIGHT	Norman Strachan	William Masson	Ken-S. Tory	A.-L. Blue (Ind.-Pr.)
WARNER	J.-H. Walker	Hon. Solon Low		
WETASKIWIN	T.-S. Steedman	Rev. J.-A. Wingblade	H.-G. Young	
WILLINGDON	Mike Grekul	William Tomyn	T. Tomashavsky	

AU SEMINAIRE

La Saint Thomas d'Aquin

Jeudi dernier, le 7 mars, la fête de St Thomas d'Aquin fut célébrée de manière toute spéciale au Séminaire. Le code de Droit Canon prescrit un grand congé à cette occasion et Pie XI dans sa lettre encyclique "Studiorum ducem" de juin 1923 exprime le voeu que la fête de St Thomas soit un congé.

Obéissant donc aux prescriptions de l'Eglise et nous empressant de réaliser les voeux du Saint-Père, le 7 mars fut observé comme congé de première classe. S. Excellence Mgr MacDonald célébra la messe dans la chapelle du Séminaire avec MM. les abbés Delisle et Brière comme servants. Mgr MacDonald adressa ensuite la parole. Il mit en relief la grande soif qu'avait St Thomas d'apprendre, de savoir, de connaître Dieu davantage et montra l'importance d'acquérir cet esprit curieux, inquisiteur, inquiet des choses de l'esprit. Notons immédiatement que depuis quelques semaines nous avons le privilège d'écouter Monseigneur tous les mercredis soirs en conférence spirituelle.

La veille eut lieu une agréable soirée intime sous la direction de M. Albert O'Brien assisté par M. l'abbé McInerney. Il y eut du chant, du piano, du Drummond, comme seul sait l'interpréter M. l'abbé Fitzgerald, et la soirée se termina par une Boite aux Questions, sorte "d'Information Please," qui fut un vif succès.

Dimanche le 10 mars, l'un des nôtres, M. l'abbé McGuire, recevait à Vancouver l'ordination sacerdotale des mains de S. E. Mgr Duke. Nous nous réjouissons avec le nouvel ordonné et lui souhaitons longue vie et un fructueux apostolat.

Décès

Ces jours derniers mourait à l'âge de 78 ans Mme Adèle Beaudry. Native de la Province de Québec, Mme Beaudry vint s'établir avec son époux à Edmonton il y a déjà 30 ans.

Elle laisse pour pleurer sa perte en plus de son époux, deux fils: François A. Beaudry d'Edmonton et J.-A. Beaudry de Montréal. Le corps qui avait été exposé au salon mortuaire de Connelly-McKinley fut transporté à l'église Saint Edmond où M. l'abbé R.-B. Woodhouse célébra le service funèbre.

La "Survivance" offre à la famille Beaudry ses plus profondes sympathies.

CARNET SOCIAL

Edmonton

Le bazar de la paroisse de l'Immaculée Conception aura leiu les 3, 4, 5, 6 et 7 avril 1940 dans notre salle paroissiale.

L'ouverture, le mercredi soir, sera célébrée par un banquet dans la salle, nous comptons sur l'assistance de tous nos amis afin que le succès de cette réunion soit complet.

Le banquet sera sous la direction de Mme J.-B. Bouvier.

Dans notre salle se trouveront différents comptoirs surchargés de nouveautés, d'articles de fantaisie, quelques-uns même auront des surprisés pour les heureux gagnants, et empressons-nous d'ajouter qu'à tous les coups l'on gagne comme dit le charlatan.

La table de loterie sera présidée par deux charmantes dames, à savoir Mmes J.-L. Montpetit et L. Derval.

Le comptoir des objets de fantaisie ne lui cèdera en rien en attrait divers, c'est la résolution prise par Mmes J.-A. Maurice et J.-O. Robert, qui en ont tout aimablement pris la charge.

Un comptoir avec des tabliers, charmants, pratiques et même de ces jolis morceaux de dentelles qui servent bien plus comme ornements que comme tabliers, sera confié au zèle de Mmes J.-A. Nadeau et A. Brodeur. C'est vous dire, chères lectrices, que vous ne pourrez résister au plaisir de vous acheter un tablier car il y en aura pour tous les goûts, pour plaire à tous les caprices féminins.

La pêche mystérieuse sera sous la surveillance de Mlle Emma Turgeon, aidée de Mlles L. Montpetit, L. Morino et J. Sylvestre. Tout le monde sait que les pêches sont très fructueuses au printemps, et personne ne s'en reviendra bredouille.

Les bonbons et liqueurs douces seront servis par Mlle Marie-Claire Lachance et son comité. Comme tout le monde aime les bons bonbons et que chacun de nous a toujours un faible marqué pour les liqueurs douces, il y en a même qui n'ont pas de préférence et aiment toutes sortes de liqueurs, ce comptoir-là devrait être très achalandé.

Comme tous les beaux événements ont toujours une fin et que tous les bons amis doivent toujours se dire aurevoir, la clôture du bazar sera célébré par une partie de cartes donnée par les jeunes gens de la paroisse, sous la direction du comité suivant: MM. A. Montpetit, Albert Brosseau, Antonio Lambert et Mlles Maxine Martin, Inida Lachance et Denise Mireault. Le tirage du coffre de cèdre et du complet pour homme ou dame aura lieu ce soir-là. Donc au plaisir de vous voir tous chers lecteurs et lectrices pendant ces jours de festivité.

* * *

Mme C.-E. Barry est partie pour Winnipeg où elle rejoindra M. Barry pour se rendre à Montréal.

* * *

Nous sommes heureux d'apprendre que Mme Paul Lachambre est retournée dans son foyer à Bute du Paradis, Sask., en bonne voie de guérison après un assez long traitement à l'hôpital de la Miséricorde, et une semaine de convalescence chez son frère, M. Léon Blais.

* * *

M. et Mme Jules Audette et leur famille nous ont quitté pour l'Est. Ils paseront quelques jours à Gravelbourg, Sask., avant de se rendre à Sturgeon Falls, Ont. Nos meilleurs voeux les accompagnent.

* * *

Bon succès dans leurs nouveaux postes à M. Paul Taillefer, à l'hôpital général, Mlle Simone Bonin à la Survivance, Mlle Thérèse Vallée à la Banque de Commerce.

* * *

Bienvenus parmi nous M. et Mme Lucien Riberdy et leur famille de St-Paul, où M. Riberdy était gérant de la Banque Canadienne Nationale, maintenant attaché au bureau de collection ici.

* * *

Grande visite chez Mme E. Bérubé: sa fille, Mme J.-E. Beaulieu de Joliette, Québec.

* * *

En voyage dans l'Ouest, M. Alyre Labrie, de St Louis de Pintendre, Québec, était l'hôte de la famille J.-E. Lambert.

CALGARY

Le R. P. Routhier, O.M.I., Provincial, était de passage au presbytère de la Ste Famille. Il a accepté de venir prêcher durant les Quarante Heures qui commenceront dimanche le 17 mars.

S. Excellence Mgr F.-P. Carroll est de retour de Chicago où il assista à l'intronisation du nouvel archevêque de cette ville.

Le R.P. L.-P. Bourque, O.P. autrefois curé de la Ste Famille est à Denver, Colorado, pour un repos et sa santé.

Mme Wilkinson est à l'hôpital Ste Croix depuis quelque temps mais en bonne voie de revenir à la santé.

* * *

Mme J.-H. Lussier décédée à Valcourt, P.Q., le 3 mars, était la mère de Mme V. Choinière. Nos plus vives sympathies à la famille.

* * *

M. le Dr Elmore d'Edmonton de passage ici, dernièrement.

* * *

Nous sommes peiné d'apprendre le décès du R.P. P.-J. Osborne, décédé à Victoria, Colombie Anglaise. Il a été curé de l'église Ste Marie à Banff, pour plusieurs années.

* * *

Le R.P. Clovis Beauregard, autrefois curé de l'église Ste Famille, nous rendra visite dans quelque temps.

HISTOIRE POLITIQUE D'ALBERTA

Le scrutin dans les élections passées

Créditistes

En 1935 le parti créditiste fit élire 51 candidats sur un total de 61, mais il obtint de plus une majorité absolue des suffrages, exactement 163,700 sur un total de 301,752. Il arrive parfois cependant que la dégringolade est aussi rapide que l'ascension.

Aux élections de 1926 et de 1930, il n'y avait en lice pour bien dire que quarte partis.

Fermiers-Unis

Les Fermiers-Unis obtinrent 43 sièges sur un total de 60, mais ne recueillirent que 71,967 suffrages sur un total de 175,137. Ils maintinrent à peu près leurs positions en 1930, mais avec 47,187 suffrages sur un total de 188,219 et seulement 39 mandats. Aux élections de 1935, ils ne firent élire aucun candidat et ne recueillirent que 33,063 suffrages. Le gros du vote avait déserté le parti pour se ranger sous la bannière d'Aberhart.

Libéraux

Le parti libéral maintint mieux ses effectifs. Il eut à peu près le même nombre de votes en 1926 (47,450), avec sept députés, et en 1930 (46,475) et onze mandats. Aux élections de 1935 ses votes passèrent à 69,845 mais le nombre de ses mandats tomba à 5.

Conservateurs

Les positions du parti conservateur qui d'ailleurs ne furent jamais brillantes au provincial en Alberta, enregistrèrent un recul à chacune de ses élections, 40,091 suffrages et 4 mandats en 1926; 25,449 suffrages et 6 mandats en 1930; 19,358 suffrages et 2 mandats en 1935.

Ouvriers

Le parti ouvrier obtint son plus grand succès en 192n. Tout en ne recueillant que 14,123 votes il fut assez heureux pour faire élire 6 candidats, deux de plus que le parti conservateur qui avait obtenu presque trois fois plus de suffrage et un de moins seulement que les libéraux. Le vote ouvrier demeura à peu près le même en 1930, exactement 14,354, mais le nombre des députés tomba à 4. Aux élections de 1935, le nombre des suffrages aux candidats ouvriers ne s'éleva qu'à 5,086.

AVIS aux CREANCIERS

Succession de feu THOMAS LESSARD d'Edmonton, autrefois de St-Paul, Alberta

AVIS est par les présentes donné que toutes personnes ayant des réclamations contre la succession du défunt Thomas Lessard, décédé le 15 janvier 1940, sont tenues de faire à Me **PAUL-E. POIRIER**, avocat de l'exécutrice Emérentienne Lessard, Edifice Banque Royale, Edmonton, Alta. le ou avant le 1er mai 1940, l'état complet et dûment vérifié de leurs réclamations et de toutes sûretés détenues par elles, et qu'après cette date l'éxécutrice distribuera les biens du défunt entre les ayant droits ne tenant compte que des réclamations ainsi présentées ou qui auront été portées à sa connaissance.

Edmonton, ce 5 mars 1940.

PAUL-E. POIRIER

Avocat de l'exécutrice Emérentienne Lessard.

Etude Milner, Steer, Poirier, Martland, Bowker. Edifice Banque Royale Edmonton, Alberta.